



La Tène



Saint-Blaise



Enges



Hauterive



Le Landeron



Lignières



Cornaux



Cressier

 **GRÂCE**
Centre De Santé
Rue de la Gare 22
2074 Marin-Epagnier

Médecine Traditionnelle
Thérapie Naturelle
Acupuncture Massage

Reconnu par les
Assurances Complémentaires

Tél. 032 675 09 49
www.acupuncture-ne.ch

Cornaux aux couleurs de l'été



Spectaculaire événement que celui organisé par le CESC samedi dernier. Les enfants du village ont eu le plaisir de participer à leur première Color Run, et 71 d'entre eux s'en sont donné à cœur joie dans une atmosphère féérique, capturée par l'objectif affûté de notre correspondante Isabelle Nicolet-dit-Félix. A lire en page 11.


GERANCE - FIDUCIAIRE
CARRE-NOIR Sàrl

Gérance:
On loue - On gère - On vend

Fiduciaire:
Déclaration d'impôt - Comptabilité
Gestion d'entreprise

www.carre-noir.ch - 032 757 66 00

1879
Cave des Lauriers
Jungo & Fellmann - Cressier



Visite - Dégustation - Vente directe
75cl.ch
Ouvert Samedi de 10 à 12 h et RDV

Votre éco-constructeur

- Entreprise générale / Entreprise totale
- Rénovations et assainissements
- Béton armé et maçonnerie
- Ouvrages d'art en béton armé
- Génie civil
- Terrassements et travaux spéciaux
- Revêtements bitumineux
- Travaux hydrauliques
- Renaturation et protection contre les crues / Génie hydraulique
- Valorisation des matériaux
- Déconstruction et désamiantage
- Peinture et plâtrerie



www.martiarcjura.ch


pharmacieplus
du bourg
marin-épagnier


pharmacieplus
des 3 chevrons
cressier
un plus pour chacun



AVIS OFFICIELS des communes

LE LANDERON



CONVOCATION DU CONSEIL GÉNÉRAL

Jeudi 22 juin 2023, à 19h00'

A l'Aula du Nouveau bâtiment administratif (NBA)

Ordre du jour

1. Appel.
2. Procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 mai 2023.
3. Comptes 2022. Arrêté 1452.
4. Nomination du Bureau du Conseil général.
5. Nomination de 9 membres auprès de la Commission financière et de gestion.
6. Nomination d'un membre auprès du Syndicat intercommunal du SIEL, de la Commission agricole et d'améliorations foncières, de la commission d'énergie, en remplacement de M. Stephan Bovet, démissionnaire du Conseil général.
7. Nomination d'un membre auprès de la Commission des agrégations et des naturalisations, en remplacement de M. Vincent Jeanneret, démissionnaire du Conseil général.
8. Nomination d'un membre auprès de la Commission du feu, en remplacement de M. Dino Castagnoli, démissionnaire de la Commission du feu.
9. Nomination d'un membre suppléant au sein du Conseil intercommunal du Syndicat de l'Ecole obligatoire de la région de Neuchâtel. Rapport à l'appui.
10. Demande de crédit d'engagement de CHF 4'950'000.00 concernant la construction du futur bâtiment parascolaire du Landeron. Arrêté 1453.
11. Demande de crédit d'engagement de CHF 332'020.00 concernant l'aménagement de l'accès au futur bâtiment parascolaire du Landeron. Arrêté 1454.
12. Demande de crédit d'engagement de CHF 346'800.00 concernant la pose de panneaux solaires photovoltaïques sur le futur bâtiment parascolaire du Landeron. Arrêté 1455.
13. Demande de crédit complémentaire de CHF 463'000.00 concernant la participation de la commune du Landeron à la réalisation du projet d'extension de la CEN. Arrêté 1456.
14. Adoption du nouveau Règlement communal sur les finances (RCF). Règlement 1457. Rapport de la CFG à l'appui.

- 1
- 19h00: présentation technique du bureau d'architecture Andrea Pelati – Projet de construction du nouveau bâtiment parascolaire
 - 19h45: début de la séance du Conseil général
15. Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant la création du Règlement sur le fonds du port. Règlement 1458.
 16. Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant l'Arrêté relatif à la contribution au service des garde-vignes et à l'accès à l'eau de sulfatage pour les vignes. Arrêté 1459.
 17. Interpellations et questions écrites.
 18. Pétitions, lettres et communications.
 19. Questions orales.

Le Landeron, le 8 mai 2023

Conseil communal

Etablissements publics: permission tardive 1 heure.

Publication dans la FO le 30 juin 2023, fin du délai référendaire le 21 août 2023

LE LANDERON



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 09.06.23 au 10.07.23

Publication FAO n° 23

Dossier SATAC n° 116431

Parcelle(s) et coordonnées: 5304 - Le Landeron; 1211705/2571721

Situation: Les Condémines; Rue du Centre 5

Description de l'ouvrage: Remplacement de la couverture du toit (changement de type de tuiles) et déplacement du velux actuellement sur le pan sud au pan nord

Requérant(s): Pascal Geiser, 2525 Le Landeron Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minimale importance

Affectation de la zone: Zone mixte du centre / Entrée en vigueur le 13.08.1997

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités: Périmètre de plan de quartier / Entrée en vigueur le 13.08.1997

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LE LANDERON



RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Groupe des Aînés Le Landeron

Le Groupe des Aînés du Landeron recherche des bénévoles pour organiser des après-midis de rencontre sous forme de conférences, films, matchs au loto, etc.... Auriez-vous un peu de temps à donner le jeudi après-midi?

La fréquence de ces rencontres serait encore à définir en fonction du nombre de bénévoles prêts à relever ce défi.

Nous sommes à la recherche de bénévoles afin d'assurer cette prestation à nos aînés!

Si vous avez un peu de temps libre à offrir, n'hésitez pas à nous contacter au **032 886 48 60** ou commune.lelanderon@ne.ch.

LE LANDERON



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 09.06.23 au 10.07.23

Publication FAO n° 23

Dossier SATAC n° 116145

Parcelle(s) et coordonnées: 6965 - Le Landeron; 1211258/2571418

Situation: Prés Voisin; Rue des Granges 19

Description de l'ouvrage: Fourniture et pose d'une pompe à chaleur air-eau extérieure

Requérant(s): Yvonne Loeffel, 2525 Le Landeron

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minimale importance

Affectation de la zone: Zone des abords du bourg / Entrée en vigueur le 13.08.1997

Autorisation(s) spéciale(s): Distance à l'axe d'une route communale

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LE LANDERON



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 09.06.23 au 10.07.23

Publication FAO n° 23

Dossier SATAC n° 115247

Parcelle(s) et coordonnées: 2132 - Le Landeron; 1824 - Le Landeron; 1211624/2571686

Situation: Le Faubourg; Rue de Soleure 19 - 21

Description de l'ouvrage: Transformation de l'habitation existante pour la création de 3 logements

Requérant(s): Pierre et Esther Stamm, 2525 Le Landeron

Auteur(s) des plans: Laurent Castella, Grand'Rue 1a, 2000 Neuchâtel

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone du faubourg / Entrée en vigueur le 13.08.1997

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités: Au bénéfice de la situation acquise au sens de l'article 12a LCAT; Périmètre du plan de site, bâtiment de catégorie 2

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

IMPRESSUM

Tirage: 10'500 ex.

Adresse: Bulcom, Place de la Fontaine 1, CP 142, 2034 Peseux
032 756 97 93, info@bulcom.ch

Publicité: Sandra Rocha, 032 756 97 93, annonces@bulcom.ch

Mise en page: Annalisa Galasso, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Rédaction: redaction@bulcom.ch, 076 324 64 50

Abonnement: 92 francs

Délai pour les textes: mardi 17h

www.messeiller.ch

AVIS OFFICIELS des communes

LE LANDERON



BIBLIOTHEQUE DU C2T – FERMETURE EXCEPTIONNELLE 19 ET 20 JUIN 2023

En raison d'activités avec les classes de 9H dans nos locaux, la bibliothèque sera exceptionnellement fermée le **lundi 19 juin** et le **mardi 20 juin 2023**.

Réouverture mercredi 21 juin 2023 à 15h00.

Merci de votre compréhension.

Les bibliothécaires

LIGNIÈRES



TIR OBLIGATOIRE

Tir obligatoire 300m

Vendredi 16 juin 2023 de 17h30 à 19h30

A l'affiche

Sages-femmes : voir le jour
VE 9 juin à 20h30
(Im)mortels
DI 11 juin à 17h
Flee
DI 11 juin à 20h30
L'improbable voyage d'Harold Fry
MA 13 & 20, VE 23 juin à 20h30
DI 18 à 17h
Les Gardiens de la Galaxie
Volume 3
ME 14, VE 16, SA 24 & DI 25 juin
à 20h30

Prochainement

Les petites victoires
Cinéma Open-Air :
du 16 au 19 août !
www.cine2520.ch

LIGNIÈRES



MISE AU CONCOURS

Le Conseil communal de Lignières met au concours le poste de

Responsable d'exploitation à 80%

Activités principales

- Traitement et suivi des permis de construire et des installations de production d'énergie.
- Traitement et suivi des permis de fouille et des occupations du domaine public communal.
- Gestion et suivi de l'ensemble des chantiers sur le territoire communal.
- Gestion administrative et technique de l'ensemble des infrastructures de la Commune (routes, eau potable, évacuation des eaux, chauffage à distance, etc.).
- Gestion et suivi des mises à jour du cadastre souterrain des réseaux communaux.
- Gestion du personnel d'exploitation et des activités qui lui sont rattachées.
- Administration de toutes les affaires en lien avec la partie exploitation de la Commune.
- Suppléance de l'administrateur communal.

Profil souhaité

- Etre titulaire d'un CFC de technicien en conduite de travaux, architecte, ingénieur civil, dessinateur en bâtiment ou d'un titre équivalent.
- Aptitude à gérer et coordonner du personnel et des projets.
- Sens de l'organisation et des priorités.
- Capacité à prendre des décisions.
- Facilité rédactionnelle et maîtrise de l'orthographe.
- Maîtrise des outils informatiques usuels.
- Conscience professionnelle, entregent, flexibilité et disponibilité.
- Esprit d'initiative et autonomie dans le travail.
- Une expérience dans le domaine d'activité peut constituer un avantage.

Conditions et entrée en fonction

- Statut de la fonction publique du canton de Neuchâtel.
- Traitement en classe 9 de l'échelle de traitement des fonctionnaires cantonaux.
- Horaire parfois irrégulier en fonction des besoins.
- Entrée en fonction au 1^{er} août 2023 ou à convenir.

Nous offrons une activité autonome et variée ainsi qu'une place de travail stable au sein d'une collectivité publique à dimension humaine qui œuvre en faveur des citoyens.

Des renseignements complémentaires concernant ce poste peuvent être obtenus auprès de l'administrateur communal M. Stéphane Bianchini (+41 32 886 50 30).

Les dossiers complets de candidature (lettre de motivation, curriculum vitae, diplômes, références et certificats de travail) sont à adresser jusqu'au **22 juin 2023** à la Commune de Lignières par courrier postal à l'adresse Place du Régent 1 à 2523 Lignières ou par courrier électronique à l'adresse commune.lignieres@ne.ch.



www.fluckigersa.ch

flückiger
ELECTRICITE

Saint-Blaise
Les Ponts-de-Martel
La Chaux-de-Fonds
Le Locle

PHOTOVOLTAÏQUE | SOLUTIONS DURABLES

HAUTERIVE-SAINT-BLAISE-LA TÈNE-CORNAUX-CRESSIER LE LANDERON-ENGES-LIGNIÈRES



COMMANDES D'ATTESTATIONS AU TRAVERS DU GUICHET UNIQUE

Toute personne qui souhaite un document émanant du contrôle des habitants à la possibilité de l'obtenir, via le guichet unique.

Les documents suivants sont disponibles :

- Attestation de domiciliations précédentes (domicile avec historique).
- Attestation de domicile.
- Attestation de séjour (secondaire).

Comment s'inscrire au Guichet unique? :



www.guichetunique.ch

ou en téléchargeant gratuitement la nouvelle application mobile « Guichet unique » sur les stores Google et Apple.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de votre contrôle des habitants.

Les contrôles des habitants



AVIS OFFICIELS des communes

CORNAUX



AVIS DE TRAVAUX

Fermeture rue des Fontaines – Pose enrobé

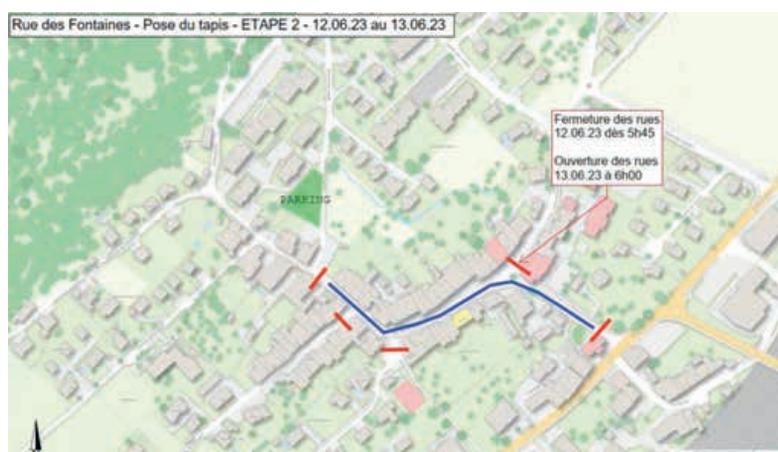
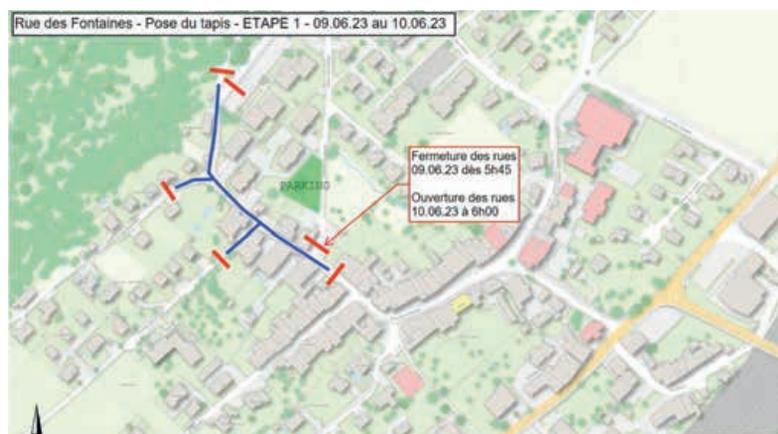
La rue des Fontaines sera fermée en 2 étapes selon les plans ci-dessous. L'accès au chemin des Rochettes sera inaccessible du 9 juin à 5h45 au 10 juin 06h00. Durant cette période l'accès à la rue des Longins se fera par Les Rièdes.

Une zone de stationnement est à disposition au chemin des Jardils (en vert sur le plan). Le chemin des Jardils sera en bidirectionnel.

Ce programme est susceptible d'évoluer en fonction des conditions météorologiques. Nous vous demandons de bien vouloir vous conformer à la signalisation qui sera apposée pour la déviation.

Nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés par ces travaux et vous invitons à prendre contact avec notre administration communale pour tout renseignement complémentaire au sujet de cette fermeture.

LE CONSEIL COMMUNAL



CORNAUX



CONVOCATION DU CONSEIL GÉNÉRAL

À UNE SÉANCE ORDINAIRE LE

lundi 19 juin 2023 à 19h00 - Espace ta'tou

ORDRE DU JOUR

1. Appel
2. Procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mars 2023
3. Rappel de l'ordre du jour
4. Comptes de l'exercice 2022, rapport à l'appui
5. Nomination du bureau du Conseil général
6. Nomination d'un membre suppléant en tant que délégué(e) à l'Eorén
7. Arrêté relatif à des modifications du Règlement général du 02.03.2004, rapport à l'appui
8. Demande de crédit d'engagement complémentaire de CHF 40'000.00 pour la participation de Cornaux au projet d'extension de la CEN (Communauté des Eaux Neuchâteloises), rapport à l'appui
9. Demande de crédit d'investissement de CHF 2'000'000.00 (2 mio) relative à la rénovation des bâtiments communaux sis à la rue Clos St-Pierre 4 & 6
10. Rapports :
 - 10.1 Rapport de la Commission financière – période juin 2022 à mai 2023
 - 10.2 Rapport de gestion et d'activité 2022 du CAP
 - 10.3 Rapport de gestion et d'activité 2022 du CESC
11. Lettres et pétitions
12. Motions et propositions
13. Communications du Conseil communal
14. Interpellations et questions
15. Divers

LE CONSEIL COMMUNAL

CORNAUX



TRAVAUX RUE DU CLOS ST-PIERRE A CORNAUX

AVIS DE FERMETURE DE LA ROUTE

Réaménagement surfacique et renouvellement des services industriels au Clos St-Pierre

Pose des revêtements bitumineux



Nous vous informons que la route sera totalement fermée au trafic motorisé le jeudi 15 dès l'après-midi et le vendredi 16 juin 2023.

Le cheminement des piétons sera maintenu. La chaussée sera rouverte au trafic le samedi matin.

Merci à chacun de se conformer à la signalisation mise en place.

Le Conseil Communal



**L'ancien restaurant La Lagune
s'appelle maintenant
Restaurant de la Piscine**

Le restaurant est ouvert 7/7 dès 9h30 du matin

Route de la Piscine • 2525 Le Landeron

032 751 26 88

AVIS OFFICIELS des communes

CORNAUX



NOCES DE DIAMANT

Rolf et Hedwig, (dit Mimi) sont d'origine bâloise. Ils se sont rencontrés en 1958, et ont rapidement eu le coup de foudre l'un pour l'autre. En raison de son jeune âge, Mimi après avoir passé une année dans un institut catholique à Bellinzone, ses parents l'ont placée à Neuchâtel comme fille au pair afin de parfaire son français. Quant à Rolf, après avoir terminé l'apprentissage de photographe, a trouvé rapidement un travail dans cette même ville. Un peu plus tard, arrive les fiançailles en cachette..., mais dès l'année suivante, le 31 mai 1963 ils se sont officiellement mariés, avec l'accord des parents car Mimi n'avait pas atteint sa majorité.

En 1965 et 1966, deux fils viennent embellir cette union pour satisfaire un bonheur complet. En 1971, Rolf et Mimi se lancent professionnellement en créant leur propre entreprise de photogravure sur cuivre. Si le succès a été bien présent au début, le marché est devenu de plus en plus difficile avec le temps.

Malgré les épreuves, leur couple est toujours resté soudé. En 2006, arrive la retraite bien méritée et ils profitent de leur 4 petits-enfants et 1 arrière petit enfant avec leur entourage dans le magnifique village de Cornaux.

Le 31 mai dernier, les Autorités communales, représentées par Messieurs Jean-Maurice Cantin et Mario Clottu, membres du Conseil communal, accompagnés de M. Claude Rocchetti, administrateur, ont apporté leurs sincères félicitations aux époux **Hedwig et Rolf Streit** à l'occasion de leurs 60 ans de mariage.



CORNAUX



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 09.06.2023 au 10.07.2023

Publication FAO n° 23

Dossier SATAC n° : 115246

Parcelle(s), coordonnées: 3452 – Cornaux: 1209255/2567825

Situation: Route des Prés-Bersot 3

Description de l'ouvrage: Transformation d'une installation de communication mobile existante avec de nouvelles antennes

Requérant(s): Swisscom (Suisse) SA, 1701 Fribourg

Auteur(s) des plans: Axians Suisse SA, En Budron H10, 1052 Le Mont-sur-Lausanne

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone artisanale et commerciale 1/Entrée en vigueur le 20.12.1999

Autorisation(s) spéciale(s): ---

Particularités: ---

Pose de perches gabarits: Oui

Conformément à l'article 34, al. 1, de la loi sur les constructions, du 25 mars 1996, nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le service de l'aménagement du territoire, du dossier ci-dessus.

Les plans sont déposés au bureau communal où ils peuvent être consultés. Ils peuvent également être consultés auprès du service susmentionné.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, Clos St-Pierre 1, 2087 Cornaux.

Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille Officielle fait foi.

Cornaux, le 6 juin 2023

CONSEIL COMMUNAL

ENGES



REMBOURSEMENT DES FRAIS DE TRANSPORT DES ÉLÈVES ANNÉE SCOLAIRE 2022/2023

Chers parents,

Tous les enfants engeois effectuant leur scolarité obligatoire et au bénéfice d'un abonnement « Onde verte » (à partir d'Enges et pour 2 zones) ont droit au remboursement de leur abonnement.

Nous remercions les parents qui souhaitent obtenir ce remboursement, de nous transmettre par mail à commune.enges@ne.ch la quittance de paiement de l'abonnement ainsi que les coordonnées bancaires où le virement pourra être effectué **d'ici le 30 juin 2023**. Passé ce délai, aucun remboursement ne sera effectué.

Tout en restant à votre disposition, nous vous prions de recevoir, Chers parents, nos salutations distinguées.

Administration communale

ENGES



RÉAMÉNAGEMENT DES INFRASTRUCTURES SOUTERRAINES ET DE LA CHAUSSEE DE LA RC2186 DANS LA TRAVERSÉE D'ENGES

La grande réfection du centre du village, en partenariat avec le service des ponts et chaussées, se fera **à partir du 12 juin 2023** et devrait se terminer au printemps 2024. Le volume de trafic dans la traversée d'Enges avoisine 1'100 véhicules par jour. Les derniers travaux d'entretien réalisés sur ce tronçon remontent au début des années 1980, soit il y a plus de 40 ans. L'état de dégradation de la chaussée oblige à l'engagement de travaux importants.

Il est donc prévu de procéder à la reconstruction de la chaussée sur l'entier de la traversée du village. Ces travaux permettront d'opérer une redistribution des espaces de circulation et de rénover ce qui doit l'être au niveau des réseaux souterrains. Ces travaux dureront une année, dès début juin 2023, et consisteront au remplacement par étapes d'une grande partie des infrastructures souterraines, puis à la reconstruction complète de la chaussée et des trottoirs, finalisés par la pose d'un revêtement peu bruyant au printemps 2024. Les travaux seront réalisés par section d'environ 150 mètres, le trafic étant réglé en régime bidirectionnel sur une voie gérée par une signalisation lumineuse.

Aménagement

- Zone 30
- Plateau
- Portes d'entrées



La redistribution du gabarit de la chaussée permettra notamment de sécuriser les cheminements piétonniers sur l'ensemble du tracé. La mise en conformité, en vertu de la loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand), des deux arrêts de bus présents au centre du village sera également réalisée dans le cadre de ces travaux. Finalement, la limitation de la vitesse sera abaissée à 30 km/heure.

Le service des ponts et chaussées et la Commune d'Enges remercient d'ores et déjà les riveraines et les riverains, ainsi que les usagères et usagers de leur compréhension pour les inconvénients dus aux conditions contraignantes de ce chantier, et les prient de bien vouloir se conformer à la signalisation temporaire qui sera mise en place.

Finalement, nous vous invitons à nous communiquer toutes utilisations particulières pendant la période de chantier, notamment pour les agriculteurs.

Nous restons à votre entière disposition en cas de questions.

Le Conseil communal





AVIS OFFICIELS des communes

HAUTERIVE



INFORMATION

Arrêté du Conseil communal concernant la circulation routière

Le Conseil communal d'Hauterive

Vu la loi fédérale sur la circulation routière, du 19 décembre 1958;

Vu l'ordonnance sur la signalisation routière, du 5 septembre 1979;

Vu la loi sur les routes et voies publiques (LRVP) du 21 janvier 2020 et son règlement d'exécution (ReLRVP) du 1^{er} avril 2020,

Arrête:

Article premier - Une zone de rencontre (vitesse maximale autorisée de 20 km/h) est introduite sur la rue de Verger l'Ecuyer (OSR 2.59.5 « début de la zone de rencontre » et 2.59.6 « Fin de la zone de rencontre »).

Art. 2 Les dispositions antérieures, contraires au présent arrêté sont abrogées.

Art. 3 - Les contrevenants au présent arrêté seront punis conformément à la législation fédérale ou cantonale.

Hauterive, le 6 mars 2023

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La présidente:

M. Steiger Burgos

Décision: approuvé ce jour

Neuchâtel, le 4 avril 2023 L'ingénieur cantonal

Le secrétaire:

P. Zürcher

Nicolas Merlotti

HAUTERIVE



CONVOCAISON « ORDINAIRE » AU CONSEIL GENERAL

La prochaine séance du Conseil général aura lieu le:

Lundi 19 juin 2023 à 19h00 au Bâtiment des Services Publics (BSP), Hauterive

ORDRE DU JOUR:

1. Bienvenue et appel
2. Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant la désignation de l'organe de révision pour les comptes 2023 à 2024 ou 2025 (selon les résultats de la votation concernant la fusion)
3. Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant la modification du plan d'aménagement local d'Hauterive secteur « Collège »
4. Rapport du Conseil communal au Conseil général à l'appui de l'approbation des comptes 2022
5. Rapport d'information du Conseil communal au Conseil général pour la motion « Pour un meilleur subventionnement des abonnements aux transports publics »
6. Motions et interpellations
 - 6.1: Création de places de parc pour motos et scooters
 - 6.2: Pour des quartiers attractifs et durables aujourd'hui comme demain
7. Fusion - point de situation
8. Communications du Conseil communal
9. Questions et divers

Hauterive, le 2 juin 2023

Le Conseil communal

HAUTERIVE



FÊTE SCOLAIRE ET HOMMAGE À L'ANCIEN COLLÈGE

Rendez-vous le vendredi 23 juin dès 18h autour de l'ancien collège

- Anciens professeurs et élèves venez dire au revoir à votre collège, les portes seront ouvertes!
- Un vin d'honneur sera offert par la commune
- Les élèves d'aujourd'hui chanteront
- La fanfare rendra hommage à l'ancien collège
- Un repas asiatique et argentin, des hotdogs, le vin de nos vigneron, une sangria faite maison, des boissons et des desserts préparés par les parents seront de la fête
- Une soirée avec DJ pour les actuels et anciens élèves et professeurs terminera la manifestation

L'information détaillée sera publiée dans le prochain Bulcom

COMMISSION DES ACTIVITES EXTRASCOLAIRES

HAUTERIVE



INFORMATION

Arrêté du Conseil communal concernant la circulation routière

Le Conseil communal d'Hauterive,

Vu la loi fédérale sur la circulation routière, du 19 décembre 1958;

Vu l'ordonnance sur la signalisation routière, du 5 septembre 1979;

Vu la loi sur les routes et voies publiques (LRVP) du 21 janvier 2020 et son règlement d'exécution (ReLRVP) du 1^{er} avril 2020,

Considérant:

Que le passage entre les bâtiments situés en aval de la rue des Chasse-Peines, est trop étroit pour que des camions puissent y circuler sans risque de dégâts aux immeubles, voire de danger d'accidents;

Que par cohérence, la circulation doit être interdite aux camions sur la partie aval de la rue des Chasse-Peines (Nord/Sud), plus précisément entre les bâtiments 1 et 14;

Vu ces considérations, la mesure de circulation suivante doit être prise.

Arrête:

Article premier - La circulation est interdite aux camions sur la partie aval de la rue des Chasse-Peines, plus précisément entre les bâtiments 1 et 14 (signal n° 2.07 OSR « Circulation interdite aux camions »).

Art. 2 Les dispositions antérieures, contraires au présent arrêté sont abrogées, notamment l'arrêté publié en date du 6 mars 2023

Art. 3 Les contrevenants au présent arrêté seront punis conformément à la législation fédérale ou cantonale.

Hauterive, le 12 avril 2023

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le vice-présidente:

A. Gerber

Décision: approuvé ce jour

Neuchâtel, le 14 avril 2023

Le vice-secrétaire

T. Zeller

L'ingénieur cantonal

Nicolas Merlotti

Culte Café Croissant

Dimanche 11 juin 2023 à 10h

Pourquoi je crois encore en Dieu!
Croire en temps de crises

avec
Daniel Berger
ancien Brigadier

Le Foyer

Grand'Rue 15 2072 St-Blaise
Paroisse réformée évangélique de l'Entre-deux-Lac www.entre2lacs.ch

AVIS OFFICIELS des communes

HAUTERIVE



INFORMATION

Arrêté du Conseil communal concernant la circulation routière

Le Conseil communal d'Hauterive

Vu la loi fédérale sur la circulation routière, du 19 décembre 1958;

Vu l'ordonnance sur la signalisation routière, du 5 septembre 1979;

Vu la loi sur les routes et voies publiques (LRVP) du 21 janvier 2020 et son règlement d'exécution (ReLRVP) du 1^{er} avril 2020,

Considérant:

Dans le cadre de la reconstruction du complexe scolaire situé à la rue du Collège, les élèves seront amenés à emprunter la rue des Chasses-Peines pour se rendre au collège provisoire qui se situera au Centre sportif. Afin que ces déplacements puissent s'effectuer en toute sécurité, des mesures de circulation temporaires doivent être prises.

Arrête temporairement:

Article premier - La circulation s'effectue en sens unique sur la partie aval de la rue des Chasses-Peines, plus précisément entre les bâtiments n° 1 et 14, dans le sens montant, excepté pour les cyclistes qui sont autorisés à circuler dans les deux sens (signal OSR 4.08.1 «Sens unique avec circulation de cyclistes en sens inverse et OSR 2.02 «Accès interdit» avec plaque complémentaire «Excepté cyclistes»).

Art. 2 Les dispositions antérieures, contraires au présent arrêté sont abrogées, notamment l'arrêté publié en date du 3 mars 2023.

Art. 3 La validité du présent arrêté s'étend jusqu'à la fin de la construction de l'école prévue le 31 juillet 2026.

Art. 4 - Les contrevenants au présent arrêté seront punis conformément à la législation fédérale ou cantonale.

Hauterive, le 12 avril 2023

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le vice-présidente:

A. Gerber

Décision: approuvé ce jour

Neuchâtel, le 14 avril 2023 L'ingénieur cantonal

Le vice-secrétaire:

T. Zeller

Nicolas Merlotti

HAUTERIVE



ARRÊTÉ

Le Conseil communal d'Hauterive,

Vu la loi sur les droits politiques du 17 octobre 1984,

Vu la publication faite dans la Feuille officielle cantonale du 1^{er} juin 2018,

Considérant qu'aucune réclamation n'est parvenue à la Chancellerie d'Etat dans le délai légal,

arrête

Article premier.- L'élection de **Madame Christine Javet** au Conseil général de la Commune d'Hauterive est validée.

Article 2.- Le présent arrêté sera affiché et publié dans la Feuille officielle, il en sera délivré un exemplaire au Conseiller élu.

Hauterive, le 5 juin 2023

Le Conseil communal

HAUTERIVE



ARRÊTÉ

Le Conseil communal d'Hauterive,

Vu la loi sur les droits politiques du 17 octobre 1984,

Vu la publication faite dans la Feuille officielle cantonale du 1^{er} juin 2018,

Considérant qu'aucune réclamation n'est parvenue à la Chancellerie d'Etat dans le délai légal,

arrête

Article premier.- L'élection de **Monsieur Maxime Gerber** au Conseil général de la Commune d'Hauterive en tant que suppléant est validée.

Article 2.- Le présent arrêté sera affiché et publié dans la Feuille officielle, il en sera délivré un exemplaire au Conseiller élu.

Hauterive, le 5 juin 2023

Le Conseil communal

LA TÈNE



CONVOCAZIONE DU CONSEIL GÉNÉRAL

Jeudi 15 juin 2023 à 19 h 00 à la salle La Tène de l'Espace Perrier, Marin

Ordre du jour

1. Appel
2. Procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 mai 2023
3. Nomination du bureau du Conseil général
4. Nomination d'un-e membre de la commission financière en remplacement de Teresa Remexido (Les Vert-e-s), démissionnaire
5. Nomination d'un-e membre de la commission de police du feu et de salubrité publique en remplacement de Pascal Perret (PLRT), démissionnaire
6. Nomination d'un-e délégué-e suppléant-e au conseil intercommunal du syndicat intercommunal de l'éorén
7. Rapport du Conseil communal au Conseil général à l'appui de l'approbation des comptes 2022
8. Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant une demande de crédit d'engagement de 132'000 francs pour l'assainissement énergétique du bâtiment de l'Espace Troglodyte
9. Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant le renouvellement de la subvention en faveur de l'atelier créatif Bidibul
10. Interpellations et questions
11. Lettres et pétitions
12. Communications du
 - a) Conseil communal
 - b) bureau du Conseil général
13. Divers

En préambule à la séance, dès 18h30, la nouvelle caravane du Troglo, destinée aux activités hors-murs, sera présentée devant l'Espace Perrier.

La séance sera suivie d'un apéritif-dinatoire (sans nécessité d'inscription).

La Tène, le 25 mai 2023

Le Conseil général

LA TÈNE



AVIS DE TRAVAUX

Madame, Monsieur,

Nous avons l'avantage d'annoncer le démarrage des travaux de mise en conformité des arrêts de bus selon la loi sur les handicapé-e-s LHand.

Les travaux débuteront en juin pour se poursuivre cet été, avec une fin prévue courant octobre 2023.

Durant cette période, quelques perturbations sur le trafic et les transports publics sont attendues. Nous vous prions de vous conformer aux indications prévues à cet effet.



Pour toutes questions ou renseignements complémentaires, le chef de service Territoire M. Malissa Tomic se tient à votre disposition au 032 886 65 00 ou Commune.La-Tene@ne.ch.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension pour les désagréments que pourront occasionner ces travaux.

La Tène, le 24.5.2023

LE CONSEIL COMMUNAL



AVIS OFFICIELS des communes

SAINT-BLAISE



ARRÊTÉ

Le Conseil communal de Saint-Blaise
vu l'art. 8, al. 2, de la loi sur les heures d'ouverture des commerces (LHOCom);
vu la demande de la Fédération neuchâteloise du commerce indépendant de détail
(FNCID) et le Groupement neuchâtelois des grands magasins (GNGM);

arrête

Article premier - L'ouverture des magasins est autorisée jusqu'à 21h00:

- le mercredi 20 décembre 2023

L'ouverture des magasins est autorisée jusqu'à 21h00:

- le vendredi 22 décembre 2023.

Art. 2.- Le présent arrêté sera soumis à la sanction du Conseil d'Etat.
Saint-Blaise, le 31 mai 2023

Au nom du Conseil communal

Le président
P. Schmid

Le secrétaire
M. Renaud

CRESSIER



AVIS DE TRAVAUX

Madame, Monsieur,

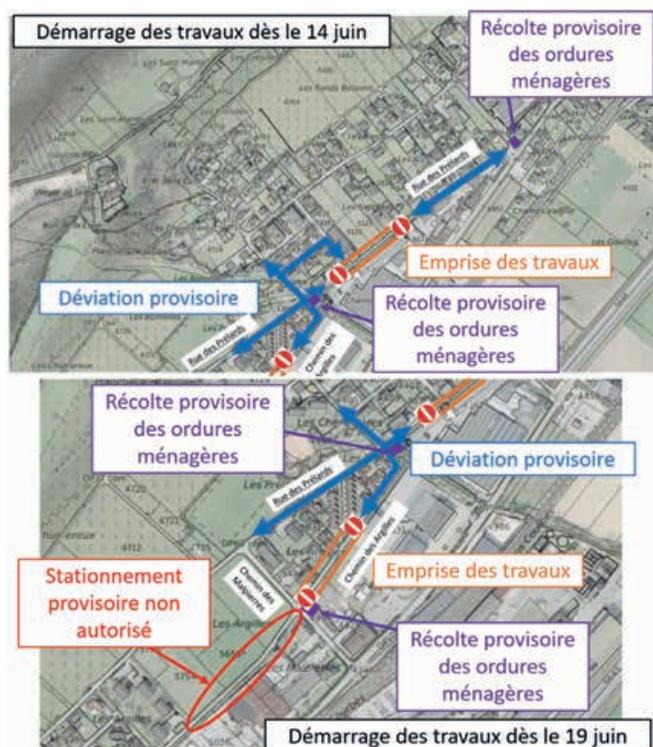
Nous vous informons que les travaux pour la construction du chauffage à distance
Entre-deux-Lacs sous la responsabilité de Groupe E Celsius SA se poursuivent au
chemin des Argilles et à la rue des Prélards.

Un démarrage des travaux est prévu pour le 14 juin à la rue des Prélards, et pour le
19 juin au chemin des Argilles.

Durant ces travaux, certains secteurs seront périodiquement fermés à la circulation
selon les indications figurant dans le schéma ci-dessous.

Les véhicules pourront être stationnés exceptionnellement hors case à l'est du che-
min des Argilles et dans la bande herbeuse, à la rue des Prélards et au terrain de
foot pour autant que cela n'impacte pas la circulation. Une signalisation provisoire
spécifique sera mise en place à cette occasion.

Des points de récolte provisoire pour les ordures ménagères et pour les déchets verts
sont également mis à disposition.



Nous vous invitons à prendre contact directement avec les équipes de construction si
vous souhaitez connaître en temps réel l'avancement du chantier.

Dans tous les cas, nous vous demandons de vous conformer à la signalisation mise
en place.

Nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés
par ces travaux.

Groupe E Celsius

SAINT-BLAISE



AUX HABITANTS DE SAINT-BLAISE

Le Conseil communal ouvre ses portes aux habitants qui souhaitent :

- Poser des questions
- Faire des propositions

une fois par mois, de 18h00 à 19h00, salle des Bourbakis 2^{ème} étage de l'hôtel
communal.

La prochaine rencontre est fixée au mardi 13 juin 2023

À quelques jours de la votation sur la modification du taux d'imposition des personnes
physiques, cette rencontre est également l'occasion de poser vos questions à l'Exé-
cutif à ce sujet.

Pour des questions d'organisation, merci de bien vouloir annoncer votre présence
auprès de l'administration communale (032 886 49 50) jusqu'au lundi 12 juin à 12h00.

Le Conseil communal

CRESSIER



AVIS D'ENQUÊTE

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le Service cantonal de
l'aménagement du territoire, du dossier suivant, conformément à l'article 34,
alinéa 1, de la Loi cantonale sur les constructions (LConstr.) du 25 mars 1996:

L'enquête publique est ouverte du 09.06.2023 au 10.07.2023

Publication FAO n°: 23

Dossier SATAC n°: 116205

Requérant: CARVALHO DA SILVA Albino et NOVAIS PEREIRA DA SILVA Elsa

Article cadastral n°: 5030

Situation: Rue des Prélards 15; Lieu-dit: Les Argilles

Auteur des plans: Yann Ferry, FP Architectes, 2088 Cressier

Nature des travaux: Mise en conformité d'un cabanon existant

Sanction: définitive

Autorisation spéciale: Art. 12.07.04 alinéa b RAC (TOS)

Les plans de construction peuvent être consultés à l'administration communale de
Cressier ou sur demande préalable auprès du Service de l'aménagement du territoire
(SAT), rue Tivoli 5, 2002 Neuchâtel.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai
légal au Conseil communal, 2088 Cressier.

**Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille officielle de la
République et Canton de Neuchâtel fait foi.**

Cressier, le 9 juin 2023

LE CONSEIL COMMUNAL

CRESSIER



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU

Judi 22 juin 2023 à 20h00 à la maison Vallier, 2088 Cressier

Ordre du jour:

1. Correspondance – Appel
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 30 mars 2023
3. Nomination du bureau du Conseil général pour la période du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024
4. Rapport et adoption des comptes 2022
5. Rapport du Conseil communal au Conseil général relatif à une demande de crédit d'engagement complémentaire de CHF 58'000.- concernant la participation du projet d'extension de la Communauté des Eaux Neuchâteloises (CEN)
6. Rapport du Conseil communal au Conseil général relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 48'000.- pour l'installation de deux bornes hydrantes au Chemin des Argilles
7. Rapport du Conseil communal au Conseil général relatif à la nomination de l'organe de révision des comptes pour la période 2023 à 2025
8. Rapport du Conseil communal au Conseil général relatif à la fixation de la clé de répartition des taxes d'équipement
9. Rapport du Conseil communal au Conseil général relatif au coefficient fiscal
10. Rapport du Conseil communal au Conseil général relatif à la motion du groupe Ensemble pour Cressier « Pour une amélioration de la biodiversité urbaine dans le village de Cressier »
11. Points en suspens – informations du Conseil communal
12. Divers

LE CONSEIL COMMUNAL

LA TÈNE

10 ans de PerspectivePlus: un regard vers l'avenir



Le premier apprenti qui a suivi la



Une partie de l'auditoire très attentif



Isabelle Chappuis a su captivé l'auditoire.

10 années, cela se fête officiellement. C'est donc devant un parterre bien fourni que Thierry Zimmermann, directeur de PerspectivePlus, a ouvert les festivités. Après avoir résumé les valeurs propres à son entreprise, il a passé la parole à Heiner Schubert (Don Camillo) qui a rappelé l'histoire de l'entreprise: c'est une donation du couple Susanne et Martin Knechtli (don du domaine de Closel-Bourbon à l'association Don Camillo) qui a déclenché les réflexions amenant à la création de PerspectivePlus. Martin Knechtli avait dit «Faites-en quelque chose de bien!» et c'est bien ce qui s'est produit en retenant l'idée de servir «les jeunes pour qu'ils trouvent une perspective de vie». C'est ensuite Gregory Jeannet, directeur de l'office AI du canton de Neuchâtel, de narrer l'évolution des relations entre son institution et PerspectivePlus. Il a tenu en particulier à relever le courage des jeunes qui poussent la porte de Closel-Bourbon. «Ces succès ne seraient rien sans le courage et la détermination de celles et ceux qui ont franchi les portes de votre institution.» a-t-il dit. «Chaque personne qui a osé faire le pas sur le chemin menant au rétablissement mérite notre admiration».

Florence Nater, conseillère d'état, a rappelé combien il était important que chacune et chacun trouve sa place dans la société. Peu importe le nombre de pièces, un puzzle n'est beau et fini que quand chaque pièce a trouvé sa place et qu'il n'en manque aucune. Elle a terminé son allocution en disant «A Closel-Bourbon, le temps s'arrête pour mieux se poursuivre».

Le premier apprenti sorti de l'institution, Benjamin Danton a ensuite apporté un témoignage plein d'émotion. Il a rappelé que la société l'avait condamné à être un incapable alors que l'équipe de PerspectivePlus a cru en lui et lui a donné l'occasion de passer un AFC puis un CFC qui lui permettent maintenant d'avoir un métier et envisager un avenir serein. Il prévoit de fonder une famille et pourquoi pas, si l'occasion se présente, d'aider, à son tour, celles et ceux qui doivent surmonter des échecs scolaires et qui désirent se lancer sur le chemin de la réussite.

Il appartenait ensuite à Isabelle Chappuis de clore la partie officielle par une conférence intitulée «Le futur du travail, se préparer pour demain».

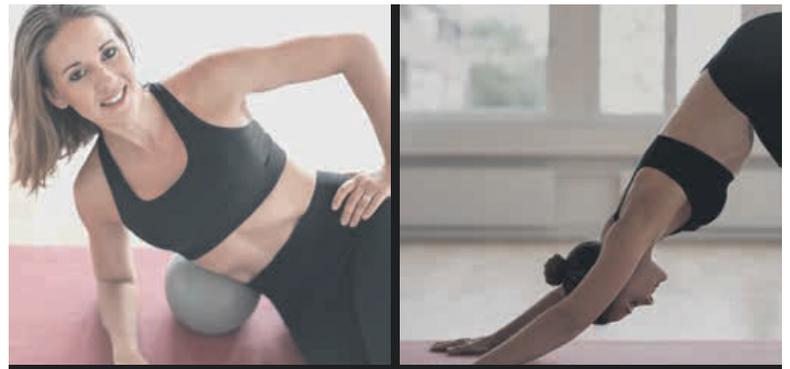
Isabelle Chappuis est spécialiste des futurs du Travail à HEC Lausanne – Université de Lausanne. Économiste de formation, diplômée de l'Université de St. Gall, experte en formation continue, prospectiviste, administratrice indépendante et autrice. Elle est passionnée par le futur et la place de l'humain en son sein.

L'émergence d'un nouveau monde nécessite de nouvelles compétences. La transition sera plutôt rock and roll car liée à la convergence (rencontre de plusieurs thèmes qui interagissent entre eux), la complexité (problèmes qui n'ont pas qu'une mais une multitude de solutions équivalentes) et l'exponentialité (rapidité à laquelle la technologie évolue et toujours moins de temps pour développer ses compétences face à ces défis).

L'humain a tendance à surestimer l'impact d'une technologie sur le court terme et le sous-estimer sur le long terme. Il faudra donc redéfinir les métiers et tout ce qui va avec (la formation en particulier). Les métiers du futur sont liés aux découvertes qui ne sont pas encore faites. Il faut donc que les compétences numériques ou digitales mais également et surtout humaines, changent en même temps.

Elle a insisté sur la lenteur de l'éducation, car s'il ne faut que quelques minutes pour mettre à jour son smartphone ou son ordinateur, il faut beaucoup plus de temps (10 à 15 ans) pour mettre à jour le «logiciel humain». Comme le futur n'est pas une projection linéaire du présent, il est difficile de prévoir tous les champs des possibles qui nous attendent.

DJ

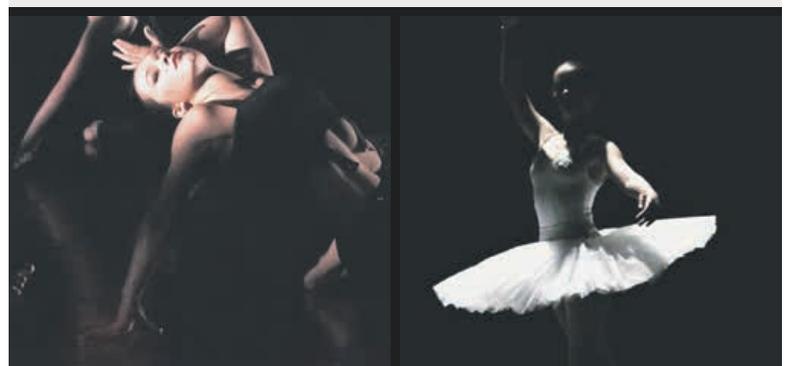


PLD

DANSE & BIEN-ETRE

COURS - STAGES - ATELIERS
LOISIRS - FORMATION SPORT ART ÉTUDE

www.pillife-danse.com
@pil_life_danse





LE LANDERON

Matières plastiques dans les déchets verts

Et si on... DEPLASTIQUE!

Episode 3: Effets des plastiques dans les sols

Effets des matières plastiques dans les sols

Une fois introduites dans le sol, les matières plastiques restent pour ainsi dire immobiles et se désagrègent lentement en microplastiques. Comme les microplastiques ne se dégradent guère, on peut supposer qu'ils demeurent dans le sol pendant plusieurs centaines d'années et s'y accumulent progressivement.

Les matières plastiques peuvent nuire aux êtres vivants, par exemple en leur occasionnant des blessures au niveau du système gastro-intestinal ou des empoisonnements. Chez le ver de terre notamment, il est prouvé que l'absorption de microplastiques peut provoquer un ralentissement de la croissance et des inflammations intestinales. Des recherches doivent encore montrer si certaines plantes (notamment cultivées) absorbent les microplastiques, comment ces microplastiques agissent sur les plantes et sur la fertilité des sols et si l'être humain peut absorber des microplastiques en consommant des plantes cultivées.

Source: Office fédéral de l'environnement (OFEV)

Le Conseil communal vous est reconnaissant de faire le nécessaire pour éviter le déversement de matières plastiques - sous toute forme et dans tous les cas de figure - dans les containers destinés à la récolte de déchets verts.



Un grand merci pour votre collaboration.



Le Landeron - Le Marais 7.10e2023



LA TÈNE

Remise d'un chèque à Zoé4life

Le Lions club Neuchâtel-La Tène avait organisé à fin octobre 2022 une soirée vintage. Grâce à l'appui de la commune, en particulier de Claudio Penalzoa et Frédéric Meyer, ainsi qu'à la gracieuse collaboration des kiosques Bachelin et de la Gare pour la vente des billets. Malgré le coût de la sécurité et la difficulté toujours plus grande à trouver des bénévoles, c'est un substantiel bénéfice de 3'000 francs qui a été réalisé et donné ce mardi après-midi à l'association Zoé4life.

L'association Zoé4life lutte contre le cancer de l'enfant

L'association Zoé4life est née en 2013 afin d'aider Zoé, une petite fille pas comme les autres. En effet, Zoé était atteinte d'un cancer de l'enfant, un neuroblastome. Elle se battra toute sa vie contre la maladie. La maladie a finalement pris le dessus. Zoé s'en est allée rejoindre les étoiles le 26 octobre 2013 dans les bras de sa maman, deux jours avant de fêter ses 5 ans.

En sa mémoire, la fondation Zoé4life poursuit son combat pour les 300 à 350 enfants de moins de 18 ans qui sont touchés par un cancer. Bien que quatre enfants sur cinq guérissent (cependant souvent avec de lourdes séquelles), un enfant décède chaque semaine d'un cancer. Zoé4life, association reconnue d'utilité publique, poursuit 4 buts:

Financer la mise en place en Suisse de traitements innovateurs en oncologie pédiatrique, améliorer le quotidien de l'enfant en traitement, apporter un soutien financier aux familles dont l'enfant est atteint d'un cancer et sensibiliser le public au cancer de l'enfant.

C'est donc avec reconnaissance que Gaëlle Solioz, directrice adjointe de Zoé4life a reçu un chèque de 3'000 francs remis par Nadia Chassot, vice-présidente du Lions-club Neuchâtel-La Tène, accompagnée de Thierry Mauler et Mike Beck.

A noter que Nadia Chassot deviendra présidente du Lions-club Neuchâtel-La Tène à la fin de ce mois. Félicitations!

DJ



SAINT-BLAISE

Courrier des lecteurs

NON à l'augmentation d'impôt Le renchérissement pénalise les citoyens et la commune veut en rajouter une couche!

En 2021, le coefficient d'impôt communal était de 64. Avec une nouvelle hausse à 68 points, les citoyens de Saint-Blaise verraient leur impôt communal augmenter de 6.25 % en deux ans. Pour faire face au renchérissement et à la baisse du pouvoir d'achat, le citoyen doit économiser. Pourtant, au lieu de revoir et d'ajuster leurs dépenses, les autorités communales ont choisi la solution facile en ponctionnant davantage leurs citoyens.

L'idée que la seule réponse à tout problème temporaire des finances communales ne puisse être qu'une augmentation d'impôts semble être récurrente à Saint-Blaise.

La dernière fois en 2012, lorsque la commune

sortait d'un scandale majeur qui avait coûté près d'un demi-million à la caisse communale et que la fortune nette au bilan était proche de zéro.

La hausse d'impôt avait alors été balayée par référendum en juin 2013.

Dix ans plus tard, il est évident que les citoyens avaient raison! En effet, même sans augmentation d'impôt, les comptes de la commune ont enregistré des bénéfices nets chaque année depuis 2013 et la fortune communale nette dépasse actuellement les 10 millions.

On observe une légère baisse des rentrées fiscales depuis 2021, probablement due à la crise du Covid-19 qui a entraîné une diminution des revenus pour de nombreux contribuables. Certes la situation des années 2020 et 2021 a été particulière, et elle ne doit en aucun cas

servir de justification ou prétexte pour augmenter de manière permanente le taux d'imposition. La situation financière de la commune est nettement meilleure qu'en 2012. Une hausse d'impôts n'a donc aujourd'hui aucune justification économique.

La hausse est indéfendable du point de vue politique et éthique. Elle est surtout injuste face aux contribuables qui doivent déjà supporter, sans compensation, la hausse de nombreuses autres charges.

Les économies réalisées durant les bonnes années doivent être utilisées en période de crise. En ces temps difficiles, la commune devrait soutenir ses habitants plutôt que de les ponctionner davantage.

Madalina Chivu, Alain Marti, Olivier Thomann et Lorenzo Zago, Saint-Blaise

CORNAUX

Cornaux en couleur



Samedi 3 juin, le CESC organisait la première Color Run pour les enfants du village! Grand succès pour cette course, ensoleillée et colorée, puisque ce ne sont pas moins de 71 enfants qui avaient répondu présents!

A 9h45, les enfants vêtus pour la plupart d'un t-shirt blanc, étaient invités à retirer leur sac contenant quelques petites surprises pour la matinée. A partir de 10h, tout ce petit monde était réuni sur le terrain de sport de l'école de Cornaux pour un échauffement en musique et pour recevoir quelques instructions!

Ensuite, sur le coup de 10h15, les enfants de 4 à 6 ans se sont élançés sur une boucle de 2,5 km traversant le village de Cornaux, avant d'être suivis quelques minutes plus tard par les plus grands! Bien qu'il

s'agisse d'une course, il n'y avait aucun chronométrage! Le maître-mot de la matinée était le PLAISIR! Et tout au long du parcours, des lanceurs de pigments colorés aspergeaient les petits coureurs ayant pris soin de chausser leurs lunettes de soleil fournies pour l'occasion. Enfin, tous les participants se sont rassemblés sur le terrain de sport, pour un grand lancé final de pigments dessinant dans le ciel une fresque multicolore et éphémère retombant sur les enfants ravis. Les sourires peinturlurés des mêmes témoignaient de la réussite totale de la manifestation. «C'était trop cool!» scandaient les jeunes en scrutant les arcs-en-ciel sur leurs vêtements et visages! La journée s'est ensuite prolongée dans la cour de l'école, avec château gonflable aquatique, grillades et boissons!

IN



THIELLE-WAVRE

La Société Émulation de Thielle-Wavre vous invite à participer à la kermesse du collègue!



Le Samedi 24 juin 2023

Dès 15h: JEUX AU COLLÈGE

A 17h30: SPECTACLE DE L'ÉCOLE

THEME «LES 4 SAISONS»

Restauration, Buvette, Jeux, Tombola et Soirée Dansante jusqu'à 2h du matin.

NOUS RECHERCHONS DES BÉNÉVOLES!

Inscription sur note site pour le repas et pour offrir votre aide!

www.emulation-thielle-wavre.ch

CRESSIER

T'es pas trop vieux pour écrire une romance!



Il y a quelques mois, il a publié son tout premier roman sous un nom de plume: Laurent Vivante.

Ce n'est pas très clinquant et il l'admet lui-même, alors pourquoi ce nom?

- Ce sont les deux autres prénoms, dont j'ai été affublé dès ma naissance et qui me viennent de mes aïeux. Laurent c'était mon arrière-grand-père suisse et Vivante mon grand-père italien. Je leur rends hommage.

Mauro Nanini a été confronté sa vie durant à des textes. Il les a écrits, corrigés, traduits, déchirés, brûlés même. Sous des formes différentes comme la prose, la poésie, les discours politiques et les pu-

blications professionnelles et plusieurs débuts de romans, qui n'ont jamais été finalisés.

- Pour écrire un roman, la seule passion pour l'écriture ne suffit pas. Il faut du temps, du calme. Mes implications dans ma famille, ma vie professionnelle et celles non négligeables dans ma vie extra-professionnelle, ne m'ont jamais laissé assez de temps pour finaliser un manuscrit. Mais les idées sont toujours bien vivantes.

Mauro décide, à 57 ans, de le prendre, ce temps! Et Trouve une idée au détour de retrouvailles d'une amitié perdue de vue depuis plus de 20 ans. Dans son bureau à Cressier, il construit un fil rouge, un scénario.

- A l'époque, je suivais un cours d'écriture de scénario. Je trouvais cela très compliqué et Thomas Sandoz, écrivain qu'il n'est plus nécessaire de présenter, m'a suggéré d'en faire un roman.

Le manuscrit terminé, et corrigé par l'expertise de Christiane Calande écrivain public à Neuchâtel, commence alors la recherche d'une maison d'édition. Tous les délais qui lui sont proposés dépassent les 18 mois et que dire des diverses exigences qui lui étaient imposées.

- Je voulais juste laisser une trace dans cette vie sous forme d'un ISBN. Cela peut sembler ridicule, mais cela comptait pour moi, pour des raisons personnelles. Alors je n'ai pas su attendre, je n'ai pas voulu attendre et je l'ai autoédité.

Il tient dans ses mains son roman, «Dans les yeux de Jordana», comme un enfant tient son doudou le plus cher. Ce n'est pas de la fierté, c'est juste un peu de bonheur.

Aux dernières nouvelles, son deuxième roman est en route, et Laurent Vivante n'a aucune idée sur son temps de gestation.

www.laurent-vivante.ch

Mauro Nanini

LE LANDERON

Les festivités de la fête de la jeunesse se profilent à l'horizon avec son thème 2023



La fête de la jeunesse est un événement incontournable au Landeron, une si belle tradition qui perdure au fil des ans.

Chaque année, le corps enseignant et les élèves de l'école primaire et enfantine se mobilisent pour présenter un cortège haut en couleur et varié. Cette année, ils ont le plaisir de dévoiler à la population le thème choisi, soit «Les quatre saisons». Ce sera à coup sûr un régal pour les yeux et les élèves sont impatients de se montrer dans leurs plus beaux atours lors du traditionnel cortège.

Prenez déjà date de cet événement du samedi 24 juin prochain. Le détail des festivités sera publié tout prochainement.

A noter que le traditionnel cortège partira du collège primaire à 15h15 avec l'itinéraire suivant: rue St-Maurice – rue du Lac – rue de Jolimont – rue de Soleure – rue du Centre – rue de la Gare – Faubourg – rue St-Maurice pour terminer son périple dans la Vieille Ville.

C'est avec plaisir que l'équipe du Conseil d'Événements scolaires du Landeron (CESC) s'attend à vous voir nombreux lors de cette belle journée.

CESC/CP



Peinture - Papiers peints
Rénovation de façades

Devis sans engagement

Creuze 8 – 2072 Saint-Blaise
patricepagani@hotmail.com

Natel 079 448 59 72

Votre garage **GB VEHITECHNIQUE SA** proche de chez vous

SERVICE & RÉPARATION
VENTE VOITURES NEUVES
VENTE OCCASIONS
OLDTIMER

Garage
plus

GB Véhitechnique SA • Chemin des Roseaux 5 • 2068 Hauterive
Tél. 032 721 29 59 • Fax 032 721 29 88 • vehitechnique@bluewin.ch

HAUTERIVE

L'APEH (Association des Parents d'Elèves d'Hauterive) tire sa révérence

Le 10 mai dernier a marqué la dernière assemblée générale de l'Association des Parents d'Elèves d'Hauterive. Sa dissolution a été votée, à contre-cœur, par ses membres. Retour sur une association qui n'est plus en mesure d'assurer ses activités par un manque d'engagement parental.

Suite à l'appel au secours lancé en février 2023 à tous les parents d'Hauterive afin d'intégrer de nouveaux membres actifs au comité, seule une maman s'est manifestée. Ce n'est malheureusement pas suffisant pour assurer le maintien de l'association.

Il y a une année encore, les membres de l'APEH étaient enthousiastes, plein d'espoir, car une relève pouvait être aperçue afin d'assurer la survie du comité de l'APEH et donc la continuité des activités destinées aux enfants du village. Malheureusement, la relève ne s'est pas concrétisée et, aujourd'hui, le comité se rend à l'évidence: de nouveaux modes de vie et des emplois du temps familiaux de plus en plus chargés font que la vie associative bénévole perd de son attractivité. Triste conséquence, les enfants d'Hauterive seront privés des animations et des ateliers organisés par l'APEH, qui étaient fortement appréciés. Le pédibus et les devoirs accompagnés ne pourront plus être maintenus.

Toutes ces activités organisées tout au long de l'année ont été possibles grâce à l'engagement

de toute l'équipe du comité de l'APEH, qui donne de son temps pour les enfants des autres. Grâce aussi à la collaboration avec les autorités communales, avec l'Emulation, et grâce à l'aide des membres, actifs et passifs, toujours là en cas de besoin. Le comité tient par ces quelques lignes à toutes et tous les remercier.

Il va de soi que chaque membre espère que l'association APEH puisse renaître un jour et reste à disposition pour le transfert d'informations en cas d'intérêt.

Rétrospective des activités et événements organisés et assurés par l'APEH en 2022:

- 16 mars: atelier bonhomme hiver confectionné par les élèves de l'école inscrits à l'atelier.
- Après 2 ans de Covid, le 25 mars, le bonhomme hiver est enfin ressorti se promener dans les rues du village, les habitants ont répondu présents et ont suivi le bonhomme hiver en rythme, au son des Armourins toujours appréciés.
- 27 avril après-midi: atelier DJ et kids disco.
- 27 avril soirée: conférence « Apprendre avec plaisir et réussir » (AAPER) par Brigitte Tombez. Une quinzaine de personnes sont venues écouter les conseils de Brigitte Tombez concernant l'aide à l'apprentissage et à la gestion du stress.
- 2 juin: organisation des petits déjeuners offerts à tous les élèves d'Hauterive.
- 24 juin: l'APEH a répondu présente à la Fête scolaire en offrant les traditionnels tatouages et brochettes de bonbons.

- 27 août: l'APEH a été présente à la Fête d'Automne d'Hauterive avec son traditionnel stand de gaufres et avec l'animation « Parcours Ninja » appréciée par les enfants.

- 26 octobre: atelier bricolage, confection d'un petit sac à bonbons pour la fête d'Halloween.

- 30 octobre: fête d'Halloween avec la traditionnelle soupe à la courge et le vin chaud offerts par l'APEH. Un vrai bonheur de voir à nouveau la place du village se remplir avec des sourires, des cris, des enfants déguisés, des parents enchantés! Un grand merci aux parents qui nous ont donné un coup de main (pour confectionner des desserts et/ou servir) pour que la fête soit une réussite.

- 23 novembre: une dizaine d'enfants participent à l'atelier pour confectionner une belle couronne de l'Avent.

- Mois de décembre 2022: calendrier de l'Avent des habitants d'Hauterive avec de nombreux apéros très sympathiques.

- 22 décembre: sur la place du village, apéro de l'APEH dans le cadre du calendrier de l'Avent. L'occasion de voir tous ces enfants, petits et grands, s'amuser en écoutant les contes de Delphine Vaucher. Les parents, eux, ont aussi pu profiter d'un beau moment d'échanges.

MHD

CORNAUX

La fête du Soleil sera placée sous le signe de l'Afrique



Comme déjà annoncée, la fête du Soleil se tiendra les vendredi 25 et samedi 26 août prochains au cœur du village de Cornaux. Après une édition colorée rendant hommage à la culture de l'Amérique latine, cette année c'est l'Afrique qui sera le fil conducteur de la manifestation!

Lina Veliz, conseillère communale en charge du dicastère sport, loisirs et culture déclarait ravie que « toutes les sociétés du village seront de la partie! » En effet, la commune, le cœur d'hommes, la fanfare de l'Union, le FC Cornaux, la FSG Cornaux, le CESC, l'école, le CAP, ainsi que la société de développement participeront à ce weekend de festivités!

Si le programme définitif est encore tenu secret, les habitants de Cornaux peuvent déjà se réjouir de nombreuses activités qui leur seront proposées. Le vendredi, la fête s'ouvrira avec un concours « d'incroyables talents » réservé aux enfants, organisé par le CAP à l'Espace Ta'tou, et se poursuivra aux stands de l'Union, de la gym et du foot!

Le samedi verra le retour des tant attendus châteaux gonflables pour les enfants et autres grimaces ainsi que le traditionnel cortège des écoles du village! Diverses activités attendent petits et grands tout au long de la journée, comme le stand de tir, la tombola géante, ou encore des démonstrations et initiations aux danses sénégalaises par la compagnie Djeli Ndiaye Music. Enfin, la soirée se terminera avec la désormais incontournable Silent Party dans les rues de Cornaux! Tous les ingrédients semblent déjà réunis pour que la fête soit belle!

IN



Mettre en danger la sécurité énergétique ?

Sylvain Freymond, Agriculteur, député



« La loi sur le gaspillage de l'électricité implique de nouvelles chicanes bureaucratiques et coûteuses pour les agriculteurs ! En tant qu'agriculteur et père de famille, je voterai NON à cette loi irresponsable ! »

www.crise-energie-non.ch

Comité interpartis contre la loi sur le gaspillage de l'électricité

NON
à la loi sur le gaspillage de l'électricité
Loi fédérale sur le climat LCI



HAUTERIVE

Nouvelle exposition à la Galerie 2016

Sculptures sur pierre & peintures récentes à venir découvrir

En ce début de mois de juin, une multitude de sculptures sur pierre et de peintures récentes sont exposées entre les murs de la Galerie 2016, pour le plus grand bonheur des amateurs d'art mais pas seulement. Tout un chacun est amené à trouver sa voie et développer sa créativité. Retour sur deux artistes qui exposent pour la toute première fois à Hauterive.

Une envie de découvrir davantage le monde de l'art, d'approfondir vos connaissances artistiques ou tout simplement de redécouvrir des artistes que vous connaissez peut-être déjà ? Si tel est le cas, n'hésitez pas à pousser la porte de la Galerie 2016, galerie dans laquelle vous trouverez un trésor de créations des deux artistes mis à l'honneur ces 4 prochaines semaines : Amadeus Furrer et Tchivi Chavanne.

Amadeus Furrer :

Avez-vous remarqué la sculpture en pierre volcanique sur la place du village ? Cette sculpture est l'une des créations du sculpteur sur pierre landeronnais, Amadeus Furrer. Mais ne vous arrêtez pas en si bon chemin si l'on peut dire, car beaucoup d'autres sont à découvrir entre les murs de la Galerie 2016 située juste en face. C'est dans la deuxième moitié des années 1990 qu'Amadeus Furrer commença le travail de la pierre en achetant ses premiers outils en 1996, instruments indispensables à la création des sculptures. 4 ans plus tard, marque une étape importante dans sa carrière artistique avec une première exposition à Zürich. De là, plusieurs expositions s'enchaînent tout comme les créations d'ailleurs. Chacune des sculptures en pierre est préalablement modélisée en terre glaise avant la reproduction dans les dimensions souhaitées. Inspirée de formes humaines ou tout au moins de parties de corps humain, ces étranges forment sont laissées volontairement par l'artiste à l'interprétation du spectateur. Lors de la période de création, Amadeus Furrer se laisse guider par ses mains qui suivent librement leurs impulsions. L'aspect lisse, voire polissée de la surface rentre en dichotomie avec la pierre d'origine, rugueuse et dure. Chaque création est unique, comme

chaque pierre l'a été auparavant. Le travail sur chacune d'elles l'est tout autant.



Une des nombreuses sculptures d'Amadeus Furrer

Tchivi Chavanne :

Depuis longtemps passionné par les arts et le monde de la création, Tchivi Chavanne commence la peinture au début des années 1990. Depuis, la passion ne l'a pas quitté. Autodidacte de nature, il façonne son monde dans son petit atelier neuchâtelois de 13 mètres carrés. De là, il voyage à peu près partout. Du désert aride aux vallées glaciaires en passant par les forêts tropicales. Son inspiration, il la puise dans la nature, et plus particulièrement dans ses nombreuses revues et albums personnels. Il en tire principalement les fibres naturelles des feuilles et des arbres, ou encore les reliefs d'une roche vus à la loupe. Le reste n'est qu'imagination de l'artiste peintre qui mettra d'ailleurs plus de 15 ans avant d'accepter cette appellation largement méritée. Les vues d'avion avec un effet grossis-

sant sont particulièrement prisées par Tchivi Chavanne. Avec talent, l'artiste fait d'un simple morceau de roche, un arbre, ou effectue avec une déconcertante facilité, le passage d'une vue aérienne désertique à une rivière lorsque cette dernière est repositionnée à la verticale. Etrange phénomène itératif repéré par l'artiste, une rainure réelle dans l'image-mo-dèle se retrouve très fréquemment dans la réalisation du tableau par la suite.



« Forêt » de Tchivi Chavanne (dimensions : 104cm x 71cm)

Une exposition à venir découvrir dès à présent à la Galerie 2016, du mercredi au dimanche, de 14h00 à 18h00, jusqu'au dimanche 9 juillet 2023.

Vous avez manqué le vernissage du samedi 3 juin dernier en compagnie des deux artistes et vous souhaitez les rencontrer ? Aucun souci à vous faire, Amadeus Furrer sera à nouveau présent ce samedi 10 juin ainsi qu'à celui du 17 juin. Quant à Tchivi Chavanne, il sera présent à la galerie les dimanches 11 juin et 2 juillet à partir de 15h30.

Retrouvez également les deux artistes sur leurs sites internet respectifs :

Amadeus Furrer :

www.amadeus-sculptures.ch/fr

ou sur Instagram : @amadeus_sculptures

Tchivi Chavanne : www.tchivi.ch

Renseignements : Galerie 2016, Rue de la Rebatte 2, 2068 Hauterive,

Philippe Du Pasquier (Galeriste)

N° tél : +41 32 753 30 33

e-mail : info@galerie2016.ch

MHD



VOILLAT SA
Jardiniers - Paysagistes

Création et entretien de jardin Plants de fleurs et de légumes

Les Flochets
2525 Le Landeron

T. 032 751 26 66
F. 032 751 29 79

info@voillatsa.ch
voillatsa.ch

PROTHÈSES DENTAIRES
à La Neuveville

Réparation rapide
Nettoyage - Place de parc

Devis gratuit
et déplacement à domicile possible

Rue de la Tour 12
032 751 37 06

LE LANDERON

Rencontre de la police et de la population lors d'un café contact

Samedi dernier, sous un beau soleil, la population était invitée à participer à la deuxième édition du «café-contact» avec le représentant de la police neuchâteloise Philippe Walter, sergent-major, chef de secteur Littoral Est et les agents de sécurité publique du Landeron, Julien Mascle et Gaëlle Gabu.

Accueillies devant le NBA (nouveau bâtiment administratif) dès 9h avec café et croissants, de nombreuses personnes ont ainsi pu parler des sujets qui les préoccupaient dans une ambiance conviviale. Tout au long de cette matinée, les échanges furent des plus intéressants notamment avec des questions en relation avec la cybercriminalité, les cambriolages, les effractions, les règles de circulation, la bonne conduite à tenir dans les zones «30» et même un intérêt pour le métier de policier avec des parents et des jeunes. Les nombreux flyers mis à disposition ont également suscité un vif intérêt ce qui montre bien que chacun peut être intéressé par le travail de la police.

Même si la fréquentation fut un peu moins importante que lors de la première édition (beaucoup d'événements externes ce samedi-là), cette matinée de contact et d'échanges a permis d'établir des relations cordiales, ce qui est toujours un avantage indéniable pour tous. Le contact direct avec la population est important et un café-contact reste l'endroit le plus adéquat pour des rencontres informelles. Les poursuivre est donc important et une nouvelle édition sera mise sur pied l'année prochaine.

Le sergent-major Philippe Walter tient à remercier la Commune du Landeron qui, par l'intermédiaire de son agent de sécurité, lui a permis de travailler et d'échanger dans d'excellentes conditions. Grâce à la chance d'avoir des locaux proches les uns des autres, la police cantonale et les agents de la sécurité publique développe une excellente collaboration.



CORNAUX

L'Union et le chœur d'hommes célèbrent les jubilaires du village



Juste avant l'été, les sociétés de musique de Cornaux, à savoir l'Union et le Chœur d'hommes offrent concert et agape aux aînés du village. Et c'est ainsi que jeudi 1^{er} juin dernier a eu lieu la traditionnelle sérénade sur le coup de 17h30 à l'Espace Ta'tou.

Cette année, une petite dizaine de personnes avaient répondu à l'appel de la musique, alors qu'une trentaine d'invitations avaient été envoyées aux personnes fêtant 90, 95 ans et plus ou encore 50, 55, 60 ans de mariage! Qu'importe! C'est devant ce public ravi que les hommes du chœur, qui avaient revêtu leur tenue estivale composée d'un élégant polo bleu marine pour l'occasion, ont interprété quelques airs de leurs derniers concerts. Après les mots de bienvenue et les félicitations de Marcel Holzer au nom du chœur, les spectateurs ont pu découvrir ou redécouvrir entre autres «Le chiffon rouge», «Exodus», ou encore «Ouvre les yeux Heidi». Cette première partie du spectacle s'est terminée avec «Les chemins de la mer» sous les applaudissements nourris de l'assemblée!

Quelques instants plus tard, la fanfare de l'Union, en tenue décontractée également, prenait le relais pour la deuxième partie musicale, interprétant notamment «El Condor passa», ou encore «Irish Rapsody», l'air bien connu des «Blues Brothers» et finalement «La Balade nord-irlandaise», morceau largement plébiscité par le public, ce qui lui a d'ailleurs valu un rappel!

Chanteurs, musiciens et invités se sont ensuite réunis pour partager un apéritif bienvenu tout en évoquant leurs souvenirs et leur attachement au village, à l'image de Claude et Madeleine Tanner, qui fêtent tous les deux leurs 90 ans cette année et qui affichent désormais 66 années de mariage au compteur. Claude Tanner évoquait d'ailleurs avec fierté et précision son arrivée au village avec son épouse: «Nous avons emménagé à Cornaux le 27 décembre 1965 et j'ai passé 42 ans au FC Cornaux!» Et puis Claude Tanner étant membre du chœur d'hommes depuis de nombreuses années, il est assuré de revenir l'année prochaine!

IN





SANDRINE JUNOD ANTUNES
BREVET FÉDÉRAL DE COURTIERE

AJA IMMOBILIER

RUE PAUL-VOUGA 157
2074 MARIN
T. 076 319 92 42

WWW.AJAIMMOBILIER.CH

VOUS SOUHAITEZ CONNAÎTRE
LA VALEUR DE VOTRE BIEN
DANS L'OPTIQUE DE LE VENDRE ?
CONTACTEZ-NOUS POUR
UNE ESTIMATION GRATUITE !

NOUS DÉFINIRONS ENSEMBLE
LE POTENTIEL DE VOTRE
PROPRIÉTÉ ET VOUS FOURNIRONS
LE MEILLEUR APPUI POUR
TOUTES VOS DÉMARCHES.

INFO@AJAIMMOBILIER.CH



Eglise réformée évangélique

Le coin des jeunes

Groupe de jeunes (BUZZ)

Vendredi 9 juin

19 h 30 au foyer de St-Blaise: BUZZ – «Spi – anxiété et foi».

Plus d'infos: animateur de jeunesse, Gaëtan Broquet, 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

ENTRE-DEUX-LACS

CAMP DES 65 + (Camp des aînés) – du 25 au 30 septembre à Adelboden

Depuis 2021 nous sommes heureux de pouvoir à nouveau proposer un camp pour les aînés où de magnifiques moments sont partagés.

À nouveau cette année nous vous invitons à nous rejoindre pour une semaine ressourçante dans cette région splendide. **Balades, jeux, chants et moments d'échanges sur le thème du voyage.**

Contact: Delphine Collaud, pasteur – flyer sur le site internet ou sur demande au secrétariat (adresse ci-après).

Davantage d'infos sur le site www.entre2lacs.ch et flyers des activités dans les lieux de cultes.

Cultes Entre-deux-Lacs

Samedi 10 juin

17h00 Culte à la chapelle d'Enges.

Dimanche 11 juin

10h00 Culte au centre paroissial de Cressier – **suivi de l'assemblée d'église avec élection des délégués au Synode.**

10h00 **Culte café croissant** au foyer, puis au temple avec comme invité **M. Daniel Berger**, ancien brigadier, sur le thème «**Pourquoi je crois encore en Dieu**» ... croire en temps de crise.

A l'issue du culte, assemblée d'église avec élection des délégués au Synode.

Pour les cultes à MONTMIRAIL, veuillez consulter le site internet www.montmirail.ch

SAINT-BLAISE-HAUTERIVE-MARIN

St-Blaise:

Chaque lundi

de 7h15 à 8h **Ora et Labora**, moment de prière et de méditation pour débiter la semaine, à la chapelle (Grand-Rue 15). Sauf vacances et fériés.

CORNAUX-CRESSIER-THIELLE-WAVRE-ENGES

Cressier:

Chaque mercredi

dès 9h00 **Café du partage et de l'amitié** au centre paroissial réformé de Cressier. Rencontres œcuméniques. Bienvenue à chacun!

LIGNIÈRES-LE LANDERON

Lignièrès:

Dimanche 11 juin

9 h 30 Transport depuis l'église pour le centre paroissial de Cressier.

L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

Vous vivez actuellement une période difficile: découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

Vous désirez retrouver un sens à votre vie, faire un choix important.

Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

Autres communautés religieuses

Eglise Evangélique Marin

Dimanche à 9h30: culte avec St-Cène, école du dimanche et garderie

Mercredi à 20h: réunion de prières

Jedi de 12h-13h30: Club d'enfants «Jedi-midi» (7-11 ans)

Vendredi à 20h: Groupe de jeunes (dès 13 ans)

Nos rencontres ont lieu dans l'Espace Perrier, Rue Charles-Perrier 2

Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter

notre site Internet: www.eeme.ch

CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS:

Pasteurs

Delphine Collaud, tél. 079 312 52 43, Delphine.Collaud@eren.ch

Frédéric Hamman, tél. 079 101 35 73, frederic.hamman@eren.ch

Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch

Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch

Coordnatrice de l'enfance

Fanny Ndong, tél. 078 728 88 31, fanny.ndondo@eren.ch

Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

Location des locaux

Temple de Lignièrès:

Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch

Temple et salle de paroisse du Landeron:

Frédéric Loeffel, tél. 078 920 31 34, frederic.loeffel@bluewin.ch

Centre paroissial réformé de Cressier:

Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.

Foyer de St-Blaise: Sandrine Minguely, 032 753 41 27

Contact: foyerstblaise@gmail.com

Agenda et diverses infos: www.entre2lacs.ch/foyer

Secrétariat pastoral et paroissial:

Grand-Rue 15, 2072 St-Blaise, tél. 032 753 03 10

(mercredi – jeudi – vendredi) entre2lacs@eren.ch

Eglise catholique romaine

Paroisse de Saint-Blaise

Vendredi 9 juin

09h00 Messe à Saint-Blaise

Samedi 10 juin

11h00 Baptême de Alana De Oliveira à Saint-Blaise

15h30 Confessions 5^{ème} Harmos à Saint-Blaise

18h30 Messe des familles animée par les 5^{ème} Harmos

Dimanche 11 juin - Fête-Dieu

09h00 Messe de la Fête Dieu à Saint-Blaise

10h30 Messe de la Fête Dieu à Saint-Blaise chantée par les communautés et remise des aubes

Mardi 13 juin - St. Antoine de Padoue

08h00-11h00 Ouverture du secrétariat

09h00 Messe à Saint-Blaise

Mercredi 14 juin

10h00-11h30 Messe et visites au Home Le Castel à Saint-Blaise

Jedi 15 juin - St. Bernard de Mont-Joux

08h00-11h00 Ouverture du secrétariat

Vendredi 16 juin - Sacré-Cœur de Jésus

09h00 Messe à Saint-Blaise. Sacré-Cœur de Jésus

Samedi 17 juin - Cœur immaculé de Marie

14h30 Mariage de Fabio Schiavano et Alexandra Antunes à Saint-Blaise

18h30 Pas de Messe à Saint-Blaise

Dimanche 18 juin - Journée des personnes réfugiées

10h30 Messe à Saint-Blaise

Certaines informations peuvent être modifiés, merci de vous référer également à la feuille dominicale (<https://www.cath-ne.ch/> votre paroisse, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, Votre Feuille paroissiale du ...)

Paroisse catholique romaine de Saint-Blaise

Secrétariat mardi et jeudi matin de 8h à 11h

Rue du Port 3

2072 Saint-Blaise

032 753 20 06

paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch

Répondant: Abbé Leonardo Kamalebo 079 683 44 36

Paroisse du Landeron

Samedi 17 juin - Cœur immaculé de Marie

17h00 Messe de clôture de la catéchèse au Landeron

Paroisse d'Hauterive

Judi 15 juin - St. Bernard de Mont-Joux

15h30 Messe et visites au Home Beaulieu à Hauterive

Dimanche 18 juin - Journée des personnes réfugiées

09h00 Messe à Saint-Blaise

Paroisse de La - Chaux-de-Fonds

Dimanche 18 juin - Journée des personnes réfugiées

18h00 Prière Commune Cantonale pour l'Unité des Chrétiens (avec chants de Taizé) à La Chaux-de-Fonds

Paroisse de Cressier-Cornaux

Dimanche 11 juin

09h30 Messe de la Fête-Dieu suivie de la procession du Saint-Sacrement animée par la chorale et la fanfare l'Espérance.

Mardi 13 juin

11h00 Equipe pastorale à St-Blaise

11h15 Messe au foyer

15h30 Répétition de chants des 6^{ème} Harmos au Chalet St-Martin

18h00 Rencontre des confirmands 2023 à la cure de Cressier

19h00 Rencontre des accompagnants à Rome à la cure de Cressier

Mercredi 14 juin

10h00 Préparation au mariage

Judi 15 juin

11h15 Messe au foyer

17h15 Catéchèse familiale au Chalet St-Martin

Samedi 17 juin

15h30 Mariage à l'église

Dimanche 18 juin

10h00 Messe

18h00 Prière de l'unité des chrétiens à l'église St-Pierre à la Chaux-de-Fonds

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Paroisse du Landeron-Lignièrès

Vendredi 9 juin

Pas de messe à la chapelle !

Samedi 10 juin

17h00 Messe

Mardi 13 juin

18h30 Débriefing de la Fête-Dieu à la cure

Vendredi 16 juin

17h45 Chapelle : adoration - méditation

18h15 Chapelle : messe

Samedi 17 juin

11h00 Baptême à la chapelle des Dix-Mille- Martyrs

Mariage à la chapelle des Combes

17h00 Messe de clôture de la catéchèse pour l'unité pastorale NE est

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

LA NEUVEVILLE

Marché des Artistes de La Neuveville - 11 juin 2023

La Neuveville prendra des aires de Montmartre dans quelques jours à l'occasion de la 2^e édition du Marché des Artistes. 42 exposants se sont annoncés.



En 2022 déjà, le Marché des Artistes neuvevillois avait réuni une trentaine d'exposants et rencontré un vif succès auprès du public. Il faut dire que le concept de galerie artistique en plein air séduit. Les visiteurs pourront découvrir une grande variété de créations en tout genre et se divertir. En effet, les organisatrices proposent la création d'une œuvre collective de « Spray Painting » en présence de l'artiste Maurice Ehrensperger, et des animations seront proposées aux enfants avec les Ateliers secrets de la Sorcière et la Gazette du Têt-Art, tout cela accompagné

de musique de rue Jazz. Un caricaturiste sera à disposition de ceux qui veulent se faire tirer le portrait. Ce sera également l'occasion de passer un agréable moment en se baladant dans les rues neuvevilloises et en dégustant des spécialités des restaurateurs de la place. La cheffe Odyle sera aussi de la partie.

Marché des Artistes - 11 juin 2023, de 10h à 16h
Vieille ville de La Neuveville



RÉCITAL CHOPIN VÉRONIQUE GOBET PIANO

10 juin, 20h

Chapelle aux concerts

Couvet

17 juin, 20h

Temple

Saint-Blaise

Entrées: Adultes/AVS: 30.-,

Étudiants/Enfants: 15.-

Réservations: www.veroniquegobet.ch

messeiller
Lakeside Printhouse

www.messeiller.ch

Imprimer

c'est chez Messeiller!

impression offset et numérique
rapide • efficace • attrayant



Messeiller SA
Place de la Fontaine 1
Case postale 142
2034 Peseux
032 756 12 96
vente@messeiller.ch
www.messeiller.ch

Editeur du Bulcom
BULCOM



LE LANDERON

Invitation du LLAD à participer à une découverte des plantes envahissantes

L'association LeLanderonAprès-Demain (LLAD) invite la population à venir comprendre et découvrir les problématiques liées aux plantes envahissantes durant la matinée du samedi 17 juin.

Que vous possédiez ou non un jardin, il est important d'être conscient du problème, de savoir pourquoi elles sont indésirables pour la biodiversité (par exemple faune, flore indigène), pour la santé (potentiel allergène lié au pollen), pour l'agriculture (baisse de qualité et de quantité du fourrage) et comment les identifier, les mesures à prendre pour s'en débarrasser.

Durant un peu plus de deux heures, les intéressés pourront découvrir quelques-unes de ces plantes dans une activité pratique, s'exercer à les reconnaître et à les éliminer afin qu'elles ne se répandent pas davantage dans la nature. Il est très important pour le LLAD de se mobiliser afin d'apporter des informations importantes sur ce sujet et contribuer ainsi à sensibiliser la population à ce phénomène invasif.

Date, horaire, lieu

Samedi 17 juin, de 9h à 11h30, les membres du LLAD vous accueilleront Rue des Prés Bugnon (au sud de Rollomatic), pour une matinée des plus intéressantes et instructives et c'est gratuit.

Ce samedi matin permettra notamment d'identifier Le Sénéçon du CAP, le Solidage et les Vergettes (Vergerette annuelle et du Canada).

Le LLAD remercie déjà les participants de bien s'équiper en fonction de la météo du jour et c'est avec plaisir qu'ils vous attendent nombreux.

Un apéritif est prévu en fin de matinée pour clôturer cet événement. Renseignements: 079 681 20 82.



SAINT-BLAISE

Au Pré Brenier

L'Accueil parascolaire en fête

150 personnes ont pris part, jeudi 1^{er} juin passé, par un temps radieux, à la fête d'été de la structure d'Accueil parascolaire placée, cette année, sous le chapeau d'une «fête foraine».

Au programme, fort bien préparé, plusieurs stands pour les enfants: tatouages éphémères, chamboule tes éducs, défis de Rubik'scub/ Kendama, course aux sacs et pêche aux canards multicolores dans le Ruau.

Pour les parents: apéritif de bienvenue préparé par l'Accueil, chants des enfants, danses préparées avec l'équipe éducative.

Des mets de grills allumés, complétés par toutes sortes de salades et de gâteaux, ont permis de poursuivre convivialement la fête jusqu'à la nuit tombée.

Une fête que qu'Annabel de la Fuente, directrice de l'Association l'Accueil, a qualifiée de «réussie».

Comm./CZ



CP

Des peintres dans nos villages

Une exposition intercommunale à découvrir

DU 27 AVRIL AU 30 JUIN 2023

BIBLIOTHÈQUE - MÉDIATHÈQUE
RUE DES TERTRES 5A
2074 MARIN-EPAGNIER

CALENDRIER 2023

FENETRES DE L'APRAIS

1	OUVERTURE CERVELAS CENTRE DU VILLAGE 18H	FABRICE MÜLLER HAUTES-BORNES 1 / GRILL 18H	2
3	FAMILLE GEISER PLANCHES 3C / GRILL, PIZZA 18H	CONGÉ	4
5	FAMILLE D. SCHERZ CHEMARIN 15 / GRILL 18H	FAMILLE L. BONJOUR FIN FOREL 1 / GRILL 18H	6
7	SDL PLACE DU GIBET / GRILL 18H	FAMILLE S. SCHERZ FRANC-ALLEU 1 / GRILL 18H	8
9	FAMILLE M. D'ALOISIO PLANCHES 13 / GRILL 18H	MONARD / PERUZZO PLANCHES 19 / GRILL, PIZZA 18H	10
11	SHANIA FRANOLI MONTILIER 7 / GRILL 18H	FAMILLE STAUFFER CHEMIN DU SOLEIL 1 / GRILL 18H	12
13	FAMILLE SBETON FRANC-ALLEU 10 / GRILL 18H	FAM. SCHLEPTROU PLANCHES 3A / GRILL 18H	14
15	STEPHANIE STÜCKER R. DES DUBLIS / GRILL, FEU 18H30	FAMILLE REBORD SASSELET 18 / GRILL 18H	16
17	FAMILLE REY COMBE DU SAPIN 3 / GRILL 18H	FAMILLE T. BONJOUR RAVIERES 3 / GRILL 18H	18
19	MASTROPIETRO / FAVEZ FIN-DE-FOREL 5 / GRILL 17H30	MARYLINE STOPPA RAVIERES 7 / GRILL 17H30	20
21	FAMILLE FRIDEZ H. BORNES 4 / GRILL, PIZZA 17H	COMITÉ APRAIS TERRAIN DE FOOT / PIZZA 18H	22

LA TÈNE

Actions pour le climat

L'avenir est à une société à 2000 Watts

En 2017, la Suisse a ratifié l'Accord de Paris tout comme l'Union Européenne et 192 autres Etats de la planète. L'objectif est de lutter contre le réchauffement climatique en réduisant drastiquement les émissions de gaz à effet de serre tout en visant la neutralité carbone d'ici 2050. Un objectif ambitieux!

Une autre manière de formuler les ambitions de l'Accord de Paris tient dans la notion de Société à 2000 Watts. Ce concept a été développé par les Ecoles Polytechniques Fédérales dans les années 90 et est aujourd'hui adopté par nos autorités tant fédérales que cantonales. Ainsi l'article premier de notre loi cantonale de l'énergie a la teneur suivante: «Conformément au droit fédéral et dans la perspective du développement durable, la présente loi vise à assurer un approvisionnement énergétique du canton suffisant, diversifié, sûr, économique et compatible avec les impératifs de la protection de l'environnement ainsi qu'à diminuer la consommation d'énergie en tendant vers une société à 2000 watts à l'horizon 2050». Voyons ce qui se cache derrière cette notion.

Les statistiques énergétiques officielles publiées chaque année par l'Office Fédéral de l'Energie (OFEN) démontrent qu'en 2021 on a consommé 222'000 millions de kWh d'énergie finale (sous la forme d'essence dans le réservoir de la voiture ou de mazout dans la citerne) sur l'ensemble du territoire national. Ce bilan couvre tous nos besoins: combustibles (chauffage), carburant (mobilité) et électricité.

Et toutes activités confondues: ménages, services, industries et transports.

Dans le concept de société à 2000 Watts, le bilan énergétique du pays est majoré de 25% afin de tenir compte d'une part de l'énergie grise contenues dans les produits importés de l'étranger. De plus, ce bilan doit être établi au niveau de l'énergie primaire, soit en tenant compte de l'énergie qu'il a fallu mettre en œuvre pour livrer l'agent énergétique au consommateur final.

Prenons l'exemple du mazout de chauffage: pour 100 kWh consommés pour chauffer sa maison, il faut y ajouter 25 kWh pour tenir compte de l'énergie nécessaire à l'extraction du pétrole brut du puits, pour son raffinage et pour son transport. L'OFEN réalise chaque année l'ensemble de ces calculs pour chaque agent énergétique. Ainsi pour l'année 2021, la consommation d'énergie primaire à prendre en compte se monte à 350'000 millions de kWh pour l'ensemble du pays.

Cette quantité d'énergie est gigantesque. Pour relativiser cette grandeur, tenons compte du fait que la Suisse compte 8.7 millions d'habitants en 2021. Cela représente donc une consommation de 40'000 kWh par individu en une année, soit l'équivalent de 4'000 litres de pétrole par personne. Pour tous les usages: ménage, services, industries et transports. 40'000 kWh pendant une année correspond à une puissance moyenne de 4'600 Watts par personne, 24 heures sur 24, du 1^{er} janvier au 31 décembre. On dit alors que la Suisse est aujourd'hui une société à 4'600 Watts.

Mon action pour le climat

On constate donc que l'objectif d'une société à 2000 Watts d'ici l'an 2050 est ambitieux puisqu'il s'agit ni plus ni moins de réduire notre consommation globale d'énergie de près de 60%! Pour y parvenir, il s'agira d'accroître notre efficacité énergétique (isoler les bâtiments), faire preuve de sobriété (réduire ses déplacements en voiture individuelle) et recourir massivement aux énergies renouvelables bas carbone (installer du solaire sur le toit de sa maison).



Un assainissement énergétique complet a été réalisé sur le collège des Tertres à La Tène. L'isolation thermique apportée au bâtiment permet de réduire sa consommation d'énergie de chauffage d'un facteur 4 alors que le solaire photovoltaïque installé sur le toit produit deux fois plus d'électricité que le collège n'en consomme.

La Tène, le 5 juin 2023

Conseil communal



Le Parti socialiste de Saint-Blaise vous invite à voter **OUI** à la modification du taux d'imposition des personnes physiques.

Le retour au taux de 68 est indispensable :

- 68 pour poursuivre nos investissements,
- 68 comme étape vers la fusion,
- 68 pour une commune solidaire,
- 68 pour consolider les finances communales.

Les élus-es du PS se tiennent à disposition pour discuter de cette votation.

Votez **NON**, c'est prendre le risque :

- de voir les banques nous refuser des prêts
- de mettre en péril la fusion

angela adam architecture

votre experte en

Projets d'architecture
& de rénovations
Études de faisabilité
Conseils énergétiques
& écobiologiques

078 895 68 44

adam-ar.ch

Cabinet ELSA

REBOUTEUSE & THÉRAPEUTE
Reconnu par les assurances complémentaires

Remise en place de l'Atlas, reboutement,
massages articulaires, sportifs,
relaxant, anti-cellulite et Reiki

Elsa Gonçalves
078 868 15 02

Cabinet de Neuchâtel
Rue des Draïzes 6 - 2000 Neuchâtel
(également présente au Val-de-Travers)



MARIN



Matchs du FC Marin-Sports

Jeudi 08.06.2023

19h30 Grpm des 2 Thielles I - FC Marin-Sports I - Juniors C, groupe 1

Vendredi 09.06.2023

20h15 FC Marin-Sports II - FC Unine - 4^{ème} ligue, groupe 2

Samedi 10.06.2023

09h00 FC Hauterive Blanc - FC Marin-Sports Lionceaux - Juniors E, groupe 7

09h00 FC Marin-Sports I - FC Floria I - Juniors D, groupe 2

10h00 FC Cortailod Coyotes - FC Marin-Sports Felins - Juniors E, groupe 5

10h30 Team Neuchâtel (Espagnol) - FC Marin-Sports II - Juniors D, groupe 5

11h00 FC Marin-Sports Lions - GrpM Le Parc Blanc - Juniors E, groupe 4

13h30 Team Béroche-Bevaix (Béroche) - FC Marin-Sports II - Juniors C, groupe 3

14h30 FC Marin-Sports - FC Hauterive - Juniors B, groupe 2

Dimanche 11.06.2023

10h00 FC Coffrane II - FC Marin-Sports I - 2^{ème} ligue, groupe 1

14h00 FC Marin-Sports - FC Val-de-Ruz I - Juniors A, groupe 1

Mercredi 14.06.2023

18h00 FC Marin-Sports II - Team 3L II - Juniors D, groupe 5

HAUTERIVE



Matchs du FC Hauterive

Samedi 10.06.23

09h00 FC Hauterive Blanc - FC Marin Sports Lionceaux (Juniors E)

09h00 FC Saint Blaise Tigres - FC Hauterive Jaune (Juniors E)

10h00 FC Hauterive Bleu - FC Colombier Aigles (Juniors E)

13h00 FC Hauterive - Grpm des 2 Thielles II (Juniors D)

13h30 Grpm Etoile-Sporting - FC Hauterive (Juniors C)

14h30 FC Marin-Sports - FC Hauterive (Juniors B)

18h00 FC Hauterive II - US Villeret (4^{ème} ligue)

Dimanche 11.06.23

10h00 FC Colombier I - FC Hauterive I (2^{ème} ligue)

Mercredi 14.06.23

17h30 FC Le Locle Or - FC Hauterive Bleu (Juniors E)

CRESSIER



Matchs du FC Cressier-Sports

Vendredi 09.06.2023:

20:00 Cressier Sport 2019 VS FC Val de Ruz I (Championnat 3^{ème} ligue)

Samedi 10.06.2023:

10:00 Cressier Sport 2019 VS Team Béroche Bevaix Dragons (Championnat Juniors E)

11:15 Grpm VDT (Fleurier) VS Cressier Sport 2019 (Championnat FF12)

SAINT-BLAISE



Résultats du FC Saint-Blaise

Samedi 03.06.2023

: Grpm VDT Fleurier - Juniores féminines, championnat

2:6 Juniors E Pumas - Team La CDF Sportive, championnat

7:0 Juniors D - Team FC CSL, championnat

10:3 Grpm Etoile-Sporting - Juniors E Tigres, championnat

3:11 Juniors B - FC Cortailod, championnat

2:6 FC Bevaix - 2^{ème} équipe, championnat

Dimanche 04.06.2023

1:2 1^{ère} équipe - FC Marin-Sports, championnat

SAINT-BLAISE



Matchs du FC Saint-Blaise

Jeudi 08.06.2023

19h45 FC Floria - Juniors B, championnat

Vendredi 09.06.2023

20h00 FC La Sagne - 2^{ème} équipe, championnat

Samedi 10.06.2023

09h00 Juniors E Tigres - FC Hauterive Jaune, championnat

09h30 ASI Audax-Friul Noir - Junior E Pumas, championnat

10h30 Juniores Féminines - Grpm VDT entre 2 Lacs, championnat

12:00 Juniors D - Grpm VDT Couvet, championnat

13:30 FC Floria - Juniors C, championnat

Dimanche 11.06.2023

10h00 FC Bôle - 1^{ère} équipe, championnat

Mardi 13.06.2023

20h15 2^{ème} équipe - FC Lignières, championnat

Mercredi 14.06.2023

18:30 FC Le Parc - Juniors D, championnat

CORNAUX



Matchs du FC Cornaux

Lundi 05.06.2023

19:00 ASI Audax-Friul-Grpm des 2 Thielles championnat Juniores féminines FF-15 - tour printemps Groupe 1 Le Chanet - Le Chanet 1, Neuchâtel

Jeudi 08.06.2023

19:45 Team 3L-Grpm des 2 Thielles championnat Juniors B - 2^e degré - printemps - finale Groupe 3 - Centre Sportif - A, Lignières

Samedi 10.06.2023

10:15 Grpm Etoile-Sporting Rouge-Grpm des 2 Thielles (Cornaux) championnat Juniors E - tour printemps - Groupe 3 Les Foulets - A, La Chaux-de-Fonds

10:30 FC Saint-Blaise-Grpm entre 2 Lacs (Cornaux) championnat Juniores féminines FF-12 - tour printemps Groupe 1 - Les Fourches - Les Fourches, 2072 St Blaise

13:30 Grpm VDT (Fleurier) I-Grpm des 2 Thielles championnat Juniores féminines FF-15 - tour printemps Groupe 1 - Les Sugits - Les Sugits Fleurier, Fleurier

Mercredi 14.06.2023

19:45 Grpm VDT (Fleurier) (Jun.B)-Grpm des 2 Thielles (Jun.B) matchs d'entraînement - Centre sportif de Couvet

LIGNIÈRES



Matchs du FC Lignières

Samedi 10.06.2023

- 10h00 Team 3L-St-Joux - FC Colombier Lions
championnat Juniors E - Stade de St-Joux, La Neuveville
- 10:30 Team 3L-Lignières - Team La Chaux-de-Fonds (Superga)
championnat Juniors E - Centre Sportif, Lignières
- 12:00 Team 3L II - FCCPC (Coffrane)
championnat Juniors D - Le Jorat, Lamboing
- 13:00 Team La Chaux-de-Fonds (Deportivo) - Team 3L
championnat Juniors C - Centre Sportif de la Charrière,
La Chaux-de-Fonds
- 14:30 Grpm VDT (Couvét) Koala - Team 3L-Jorat
championnat Juniors E - Terrain de La Léchère, Couvet
- 17:30 FC Lignières I - FC Erguël II
championnat 3^e ligue - Centre Sportif, Lignières

Dimanche 11.06.2023

- 14h00 Team 3L - FC Coffrane
championnat Juniors A - Stade de St-Joux, La Neuveville

Mercredi 14.06.2023

- 18:00 FC Marin-Sports II - Team 3L II
championnat Juniors D - La Tène, Marin
- 18:30 Team 3L I - ASI Audax-Friul II
championnat Juniors D - Le Jorat, Lamboing
- 19:15 Team 3L - FC Corcelles Cormondrèche I
championnat Juniors C - Centre Sportif, Lignières

Vendredi 16.06.2023

- 19:30 Grpm VDT (Fleurier) - Team 3L
championnat Juniors B - Les Sugits, Fleurier

LA TÈNE

La Gratifieria: un lieu d'échange et de convivialité

Ce dimanche, à Marin et Wavre s'est tenu une nouvelle édition de la Gratifieria. Pour rappel, ce concept a pour but de ne rien vendre mais de faire un don qui peut être matériel ou immatériel. C'est aussi le don d'une passion, d'un savoir-faire, que l'on offre aux autres! Partant du constat que près de 70% de nos petits appareils sont réparables, les organisateurs de la Gratifieria de La Tène ont mis sur pied un Repair Café. Cala permet à tout un chacun de faire diagnostiquer, voire de réparer son appareil défectueux.

C'est sous un soleil radieux, avec en guise d'apéro des focaccias concoctées par l'équipe du P'tit four, que se sont échangés des patins à roulettes, de la vaisselle, des jouets d'enfants, des livres ou autre vélo. Le « réparateur » prévu à Wavre étant tombé malade au dernier moment, seul le site de Marin offrait cette prestation: de la machine à café qui coule à celle qui ne coule plus, il y avait bien à faire.

Vous avez maintenant une année pour mettre de côté des objets que vous n'utilisez plus mais qui sont encore en très bon état et venir achalander les tables mis à disposition gratuitement tant à Wavre qu'à Marin-Epagnier.



Ma machine à café peut-elle être réparée?



Tout ce qui est en bon état peut faire la joie de quelqu'un.

SAINT-BLAISE

Coefficient à 68? Pas trop le choix!



Au nom du groupe PLR:

Ludovic Kuntzer, Ivana Marti et Jean-Maurice Ducommun

Les citoyennes et citoyens nous questionnent sur la pertinence de l'ajustement du coefficient fiscal. D'anciens élus estiment que le timing politique est mal choisi. Des voisines et voisins s'interrogent sur la décision de Saint-Blaise d'augmenter les impôts compte tenu de certaines décisions en matière d'investissements, de prestations ou de réglementations de notre commune. Nos adversaires évoquent le renchérissement. Toutes et tous ont raison, oui... mais!

Chute des recettes fiscales à Saint-Blaise

Le PLR est très préoccupé, car les recettes fiscales des personnes physiques ont plongé en 2020 et en 2021. Et les signaux sont encore au rouge pour 2022. Résultat: Saint-Blaise manque de liquidités pour couvrir les dépenses courantes. Le déficit est pérenne. SANS TENIR COMPTE DES FACTEURS EXTRAORDINAIRES, 2022 CONSTITUERA LE QUATRIÈME RÉSULTAT OPÉRATIONNEL DÉFICITAIRE DEPUIS 2018!!!

Face à cette réalité, le groupe PLR a joué la carte de la responsabilité lors du vote au Conseil général. Bien sûr, nous savions que la modification du coefficient fiscal serait contestée par référendum. Qui veut payer plus d'impôts? Personne! Mais en politique, il faut aussi faire preuve de courage et de réalisme.

Augmentation du coefficient fiscal inévitable

Des personnes extérieures à notre groupe, qui ont de l'expérience des finances publiques, avancent même qu'il aurait fallu envisager une augmentation du coefficient fiscal saint-blaïsois jusqu'à cinq points. En décembre dernier, cette idée fut même discutée au sein de notre groupe, mais a été écartée. À ce stade, il semblait plus cohérent de proposer une augmentation initiale de deux points, considérée comme raisonnable, tout en s'imposant plus de rigueur financière et en espérant que Saint-Blaise attire à moyen terme de nouveaux contribuables (à cet effet, il importe que des projets immobiliers se réalisent sur notre territoire).

En cas de rejet de la modification du coefficient fiscal, le Conseil communal, à la marge de manœuvre limitée, aura deux possibilités: puiser à contre-cœur dans la fortune (p.e. vendre des actifs) ou revenir au Conseil général avec une nouvelle proposition d'augmentation du coefficient fiscal.

Inquiet de la situation financière de la commune, le groupe PLR encourage les résidentes et résidents de Saint-Blaise à accepter cette augmentation du coefficient fiscal.

<ul style="list-style-type: none"> • MACHINES À SOUS • PARIS SPORTIFS • LOTO EXPRESS • MATCH LIVE • LOUNGE BAR 	<p>HORAIRES</p> <table border="0"> <tr> <td>LUN - JEU</td> <td>15H00 - 23H00</td> </tr> <tr> <td>VEN - SAM</td> <td>15H00 - 00H00</td> </tr> <tr> <td>DIM</td> <td>15H00 - 23H00</td> </tr> </table>	LUN - JEU	15H00 - 23H00	VEN - SAM	15H00 - 00H00	DIM	15H00 - 23H00
LUN - JEU	15H00 - 23H00						
VEN - SAM	15H00 - 00H00						
DIM	15H00 - 23H00						

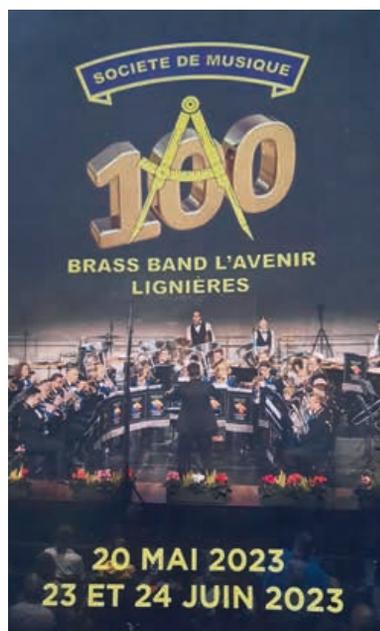
Grand-Rue 5 - 2520 La Neuveville

DJ



LIGNIÈRES

A l'occasion du 100^e anniversaire de la Société de Musique Brass Band L'Avenir



Retour sur 100 ans d'histoire

Qui aurait cru, en 1922, lorsque cinq habitants de Lignières décidèrent de se lancer dans l'aventure de la création d'une société de musique, que le groupe alors fondé allait connaître une histoire si palpitante? Les débuts furent hauts en couleur. Armand Descombes, Henri Duperrex, Maurice et Willy Gauchat, Alfred Schaublin, ainsi que les musiciens qui les rejoignent, répétaient au four banal du village, juchés sur des sacs de farine. Mais l'on tint bon et, en 1936, Jean Botteron, de Nods, village voisin, fut nommé directeur, et le resta jusqu'en 1965.

Première bannière

1938 fut l'occasion d'une anecdote savoureuse. Ne possédant pas de

bannière, la société n'était pas autorisée à prendre part à la Fête Cantonale Neuchâteloise à La Chaux-de-Fonds. Magnanime, le comité cantonal d'alors lui offrit sa première bannière, lui ouvrant les portes de sa première cantonale. Elle n'en manqua depuis lors pas une seule! En 1965, les rênes de la société furent reprises par un enfant du village, Gilbert Gauchat. Le début d'une période de progrès impressionnants. En 1968 eut lieu le premier voyage à Viry-Châtillon, dans la banlieue de Paris. Concerts, cortèges, réceptions se succédèrent. En 1972 parut le 1^{er} disque, 50^e anniversaire oblige. En 1974, sous l'impulsion d'André Gauchat, frère du directeur, la fanfare opta pour l'instrumentation brass band, un nouvel élan. Quand André décida de renoncer à la direction, en 1980, des chefs tels que Pascal Eicher, Daniel Bichsel, Jean-Claude Kolly et Vincent Baroni se succédèrent à la baguette, preuve que le désormais Brass Band l'Avenir de Lignières ne manquait pas d'intérêt.

Victoire à Lucerne

Dès 1976, il participa aux Fêtes Fédérales, avec un 3^e rang en 2^e catégorie en 1981, à Lausanne. En 1987, 2^e disque. Dès 1994, participation très fréquente au Concours Suisse des Brass Bands, d'abord à Berne, puis à Montreux, également en 2^e catégorie, avec à la clé plusieurs 3^e places. En 1996, parution du 1^{er} CD (75^{ème}). Le 2^e suivit en 2003. Depuis 2013, l'ensemble dispose de son propre local. En 2019 le brass band participa au Concours Open de France, à Amboise, avec en prime une 2^e place, cette fois sous la direction de Cyril Perrenoud, le chef actuel depuis 2016. Sous sa houlette, l'un des exploits les plus retentissants du groupe est sans aucun doute la fantastique victoire, en tant que société invitée, au dernier Concours Cantonal Lucernois à Emmen, en juin 2022. En plus de la participation à des concours, le Brass Band l'Avenir de Lignières partage ses activités entre animation au village, concerts annuels, de Noël et sur invitation.

Historique de Pascal Eicher dédié à la plaquette du 100^e.

- Au village, les 23 et 24 juin 2023: Festivités du 100^e anniversaire de la Société de Musique Brass Band L'Avenir Lignières.

GC

CRESSIER

Au Festival de Enfance - joie, plaisir, solidarité



Il y avait fête sur la place du village inondée de soleil ce samedi 3 juin avec le retour du Festival de l'Enfance organisé par le Rotary Neuchâtel-Vieille-Thielle.

Plongée dans l'univers western et musique country, la journée dédiée aux enfants a connu des heures chaudes. Sous le tipi offrant ombre et ambiance, il faisait bon s'y réunir pour goûter une succulente pizza au feu de bois.

Attendu le spectacle de la troupe «Entre2Danses» a attiré une vague de spectateurs. De même la balade en calèche à travers le village a plu aux nombreux voyageurs, un junior passionné en était à son 4^e tour! Hardis, les futurs cowboys ne craignaient pas de se faire éjecter du taureau mécanique, «plus je reste longtemps dessus plus je tourne vite» s'extasiait un jeune pro de rodéo. Dispersés dans le ranch, les jeux d'adresse d'Edouard ont connu un bel engouement, nuls ou doués ils ont tenté leur chance, des clous plantés de travers, un poulet volant arrivé pile dans la poêle, lancer de lasso manqué, lancer de fer à cheval réussi, inlassablement les jeunes chercheuses de pépites d'or grattaient le sable, petits et grands se sont bien amusés.



Vêtus de leur t-shirt jaune portant l'emblème de la roue de chariot, le stetson vissé sur la tête, et bravant la chaleur des fours, les rotariens affichaient leur grand sourire, «tout fonctionne, les pizzas sont parties fort, les hamburgers aussi». A savoir qu'ils se sont mobilisés pour la jeunesse. Truffée de jeux, d'animations, de musique country, de bonne humeur, tout était gratuit, la journée a convenu à tous les âges! Le club rotarien distribue le bénéfice de la manifestation à trois associations: le Centre pédo-thérapeutique Clos Rousseau, à Cressier, l'Association Parlons d'Autisme, à Neuchâtel, et Le Camp de Printemps de la paroisse réformée de l'Entre-deux-Lacs.

En passant - Parlons d'Autisme

L'Association est sans but lucratif et réunit des familles et des professionnels concernés par les Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA). Son but est d'apporter de l'aide et de soutenir la cause des personnes concernées par la TSA. Elle œuvre et s'engage en priorité pour - sensibiliser aux spécificités de l'autisme, - favoriser la formation en matière de TSA, - conseiller et stimuler l'implémentation de bonnes pratiques d'accompagnement, - encourager la solidarité et le soutien des personnes concernées, et faciliter la défense des droits et intérêts des personnes avec autisme et leurs familles.

GC



LIGNIÈRES

La Société de Développement tire son bilan

Un bilan excellent sous tous les plans à entendre la présidente Joëlle Zumstein lors de son rapport à l'assemblée générale qui s'est tenue le 1^{er} juin dernier.

Elle a énuméré tous les événements que son comité a organisés en 2022. Il s'agissait des manifestations suivantes, Carnaval, Rallye de Pâques, Ciné Open Air, Halloween, Marché de Noël, St-Nicolas et les Fenêtres de l'Aprais, toutes réussies à juger par leur attractivité et la présence retentissante de la population avide de reprendre une vie associative après les années covid. Toujours fructueuse et parfaite est la collaboration avec le FC Lignières lors d'événements qui se passent sur le site du Club. Dans un autre ordre, la SDL a réparé voire renfloué son matériel, notamment par l'acquisition de deux pavillons, des gobelets réutilisables, et autres accessoires, le tout est à disposition des sociétés qui en font la demande.

Comptes positifs - budget

Malgré l'investissement important nécessité pour la réalisation du Ciné Open Air, la perte engendrée par certaines manifestations, et l'achat de matériel, l'exercice comptable 2022 présenté par le caissier Cyril Marti, boucle dans le noir, une satisfaction de plus! A relever que le comité trouve quelques ressources dans la vente de boissons et repas, adaptés à la saison, et proposés aux participants lors des manifestations mises sur pied.

Préalablement contrôlés et approuvés par Fabienne Chiffelle et Stéphane Bianchini, de l'administration communale de Lignières, les comptes soumis à l'assemblée ont été accep-

tés. Calqué sur celui de l'an passé, le budget 2023 prévoit de couvrir les mêmes manifestations en plus d'une nouvelle, à succès, «Visite de Lignières».

Activités 2023

On reprend les mêmes... elles ont tellement bien fonctionné! Cette année, rebelotte, Carnaval et le Rallye de Pâques ont connu une belle affluence. Très fréquentée la «Visite de Lignières» organisée les 20 avril et 7 mai, sera remise au programme prochainement afin de satisfaire tous ceux n'ayant pu s'y joindre.

Cotisations à la hausse

Face à la hausse des prix, consciente qu'il faut vivre avec son temps, que poursuivre sa mission dans l'intérêt de tous n'est pas gratuit, la SDL a souhaité relever les cotisations. Ce qui a été approuvé. Dorénavant le prix de la cotisation annuelle est de 100 francs pour les sociétés/associations et de 20 francs pour les particuliers. Petit geste de compensation, les particuliers, contrairement au passé, auront droit aussi à la gratuité du matériel.

Vague de démissions au comité

Quatre démissions sont annoncées. Accaparée par ses activités professionnelles, la présidente Joëlle Zumstein mettra fin à son mandat (4 ans et demi) à la fin de cette année, elle confie avoir accompli sa fonction, «avec beaucoup de plaisir» et se tient volontiers à disposition pour la «passation des pouvoirs». Sont annoncés également démissionnaires, Cyril Marti, caissier, (pendant 5 ans) ainsi que Vanessa Rebord (départ annoncé pour mi-août) et Martina Vuillomenet pour la fin de l'année.

Nouveau comité: demeurent en place, Gaëlle Leutwiller, Audrey Stoppa et Véronique Loefel qui remplacera le caissier. Font leur entrée, Frédéric Wingeier, élu responsable du local matériel et Séverine Bayard nommée au secrétariat. Coïncidence, les statuts modifiés à cette assemblée préconisent un maximum de 9 membres au comité! Ce qui est loin du compte actuellement!

Les bénévoles, une denrée rare!

Chapeau aux membres du comité de la SDL. Dans ses rangs se trouvent des bonnes volontés qui offrent leur temps, se dévouent sans compter pour organiser des manifestations adaptées à tous les âges, créent des animations pour rendre le village agréable et convivial. L'engagement en faveur de la population de Lignières est inestimable, la SDL se doit d'être vivement remerciée!

Divers

La SDL, gérée sans but lucratif, est pourtant assujettie à l'impôt, dans ce cadre-là des démarches sont menées. Suggestion a été faite de renforcer les liens avec le Plateau de Diesse en créant un agenda commun des manifestations se déroulant à Lignières et chez les voisins bernois. Intervenant au nom du groupe des aînés, Georges Jaccard a souhaité une approche avec les seniors du village suggérant par exemple une manifestation commune. Tout remarque ayant été notée, la présidente a levé la séance et a invité les participants à la verrée traditionnelle!

GC



Et si vous sécurisiez votre FUTUR ?

**DES APPARTEMENTS PROTÉGÉS
ENTIÈREMENT NEUFS AU CŒUR
DU VILLAGE DE SAINT-BLAISE**

- Avec des services à la carte
- Pour garder votre autonomie sans rester seul et en toute sécurité
- Pour simplifier votre quotidien et apprécier un nouveau confort





CRESSIER

Salon du Livre au Château

Que vous soyez amateurs de romans, de poésie, d'essais, de bandes dessinées ou de livres pour enfants, la deuxième édition du Salon du Livre au Château, offre une richesse de choix littéraires qui saura satisfaire toutes les curiosités.

Le Salon du Livre tourne autour de l'écrit: livres, séances de dédicaces, rencontres avec les auteurs, découvertes littéraires surprenantes, et s'y ajoutent de vastes éléments captivants.

Promenade littéraire autour des vignes à travers les œuvres de Friedrich Dürrenmatt:

Samedi 10 juin

10h30-10h45 Lecture avec kamishibai - Caroline Mandy
10h50-17h00 Atelier de dessins et coloriages - jeux et partage en famille

10h50-11h00 Michel Fellmann - mélodie - cor des Alpes
11h00-11h20 Ouverture du Salon du Livre au Château par le responsable culturel, Jérémie Veillard

11h30-12h00 Discussion «Auteur-livre» Sabine Dormond
11h30-11h50 Lecture avec kamishibai - Marianne Schneeberger
13h30-14h00 Conférence «Auteur-livre» Olivier Papaux - animation Fabienne, Kunz Brenet

14h00-14h20 Stephani Gregorio Novais - violon
14h30-14h45 Lecture avec kamishibai - Audrey Zorzi
14h45-15h10 Lecture texte Friedrich Dürrenmatt - Fabienne Kunz Brenet - Stephani, Gregorio Novais - violon - à la Cave des Lauriers Jungo Fellmann

15h30-16h00 Discussion «Auteur- livre» Mark Zellweger

16h00-16h20 Stephani Gregorio Novais - violon
16h45-17h00 Michel Fellmann - mélodie - cor des Alpes

Dimanche 11 juin

10h00-10h15 Michel Fellmann - mélodie - cor des Alpes
10h30-10h50 Lecture avec kamishibai - Caroline Mandy
10h50-17h00 Atelier de dessins et coloriages - jeux et partage en famille

10h45-11h30 «Ouais mais dis donc, c'est quoi au juste un polar?»
Exposé de Jean-Claude Zumwald

Lecture avec kamishibai - Caroline Mandy
13h00-13h30 Exposé - littérature et réalité - François Berger

13h00-13h20 «Maison des contes» Arlette Gentil
14h00-14h30 Lecture texte inédit - Fabienne Kunz Brenet

15h00-15h30 Discussion «Auteur- livre» Olivier Chapuis
15h00-15h20 «Maison des contes» Arlette Gentil
15h50-16h30 Discussion «auteur-livre» Margot Fellmann - animation Caroline Mandy

16h45-17h10 Lecture texte sensuel inédit - Elle ose
17h10-17h20 Michel Fellmann - mélodie - cor des Alpes.

SAINT-BLAISE

Footballeur émérite

Raphaël Nuzzolo a raccroché ses crampons

Habitant du chemin de Montsoufflet, sur les hauts de la localité, Raphaël Nuzzolo a mis fin, samedi soir passé, au stade de la Maladière à Neuchâtel, à sa belle carrière de footballeur à la veille de son 40^e anniversaire. Pour 170 buts marqués, dont 139 au Neuchâtel Xamax FCS, 6'000 spectateurs l'ont ovationné. Ils l'ont ainsi remercié pour tout ce qu'il a donné au club de football du Littoral neuchâtelois.

Raphaël Nuzzolo a passé son enfance à Bienne. De 1999 à 2001, il joue au FC Bienne; dès 2001 au Neuchâtel Xamax FCS, puis à Young Boys, à Berne, avant de retrouver Neuchâtel Xamax FCS en 2016 pour y demeurer jusqu'à la fin de cette saison footballistique 2022-2023.

Il est considéré, en 2018, comme l'un des trois meilleurs joueurs de Super League.

Interrogé, lundi matin passé par RTN, Raphaël Nuzzolo, a déclaré: «Quand je suis seul, à la maison, quand je pense à tout ce que j'ai vécu, quelques larmes coulent».

Ce footballeur, qui s'est tant donné pour porter les couleurs neuchâteloises, quitte finalement le stade de la Maladière au moment où le Neuchâtel Xamax FCS, vainqueur des deux matches de barrage contre le FC Rapperswil, a conservé finalement haut la main sa place en Challenge League.

Le Bulcom le remercie de sa fidélité et de son engagement au Neuchâtel Xamax FCS.

Bravo!



CZ

HAUTERIVE

Emulation d'Hauterive Une belle édition pour le risotto

C'est par une magnifique et chaude journée que l'équipe de l'Emulation a accueilli les habitants d'Hauterive pour le risotto du samedi 3 juin. Les tables ont été installées sous les arcades et dans la rue des Chasse-Peines pour être à l'ombre.

GC

Une belle affluence pour partager un moment convivial sur la place du village. Les convives ont apprécié le succulent risotto appâté avec soin par les cuisiniers. Les grillades ont eu tout autant de succès. Une classe d'école était à nouveau présente pour proposer des pâtisseries très prisées après le risotto.



Les participants à la marche inter-communale sont arrivés en nombre un peu après midi. Ils ont pu se sustenter à volonté après l'effort fourni dans la matinée.

La société d'Emulation remercie la population pour sa participation et vous attend pour la soupe aux pois à fin octobre.

Les membres de l'Emulation vous souhaitent un bel été.

Agenda: samedi 28 octobre soupe aux pois

BE

Promenade littéraire (QR-Codes) autour du château et des vignes.
En collaboration avec le Centre Dürrenmatt Neuchâtel (CDN) vous pouvez écouter des podcasts sur plusieurs œuvres de

«Friedrich Dürrenmatt, Le Podcast»

Avec la présence de
Nicolas Frossard et Mark Zellweger

et
une cinquantaine d'auteurs et d'illustrateurs suisses romands aux genres variés seront présents.

salon@2eedition.com

SALON DU LIVRE AU CHÂTEAU
2^{ème} édition

10 et 11 juin 2023
10h-17h
Château, 2088 Cressier NE
Rue Vallier 4

ENRÉE LIBRE

LE LANDERON

Première édition d'un vide-greniers dans la Vieille Ville

Rendre la Vieille Ville attractive, tel est le but du nouveau comité de l'AVVL. C'est donc samedi dernier, sous un beau soleil, que les habitants du Bourg étaient conviés à participer à une action vide-greniers.

Bien que tous ne se soient pas mobilisés pour cette journée, l'ambiance était très agréable avec un peu de tout proposé à la vente notamment, vêtements, jouets, meubles et quelques antiquités avec également la fameuse brocante de Marie-Claude.

En début d'après-midi, une démonstration de karaté et judo du club «Ryuken Dojo» a été très appréciée, une présentation qui a ravi les personnes présentes. Un joli succès.

Dès 16h, place à l'apéritif offert par l'AVVL, une belle occasion de faire connaissance avec le comité dans des discussions intéressantes et une belle convivialité. Place ensuite au repas canadien, tables, bancs et grill installés sous les arbres. Chacun apportant sa nourriture, c'est une belle tablée qui a permis de faire connaissance pour certains et de vivre là un moment plaisant en bonne compagnie.

Si, pour cette première édition, la participation des habitants était encore un peu timide, le comité ne va pas abandonner cette animation qui permet de faire vivre le Bourg. On peut donc augurer d'une deuxième édition dont la date est encore à définir.

Comité AVVL

Ce nouveau comité est très impliqué dans l'attractivité de la Vieille Ville et il espère pouvoir redonner encore plus de vie à ce magnifique lieu.

Le comité actuel est composé de: Pierre Läderach président, Mary Kyriakou, secrétaire, Eugène Herschdorfer caissier, Dunya Perret-Gentil et Patrick Di Lenardo responsables communication, Cyril Albano et Esther Stamm responsables brocante, Yves Rochat responsable matériel, Vincent Forster, Etienne Mutner, Philippe Voillat et André Gonseth.

Prochaines activités: le jazz estival du jeudi 3 août au jeudi 7 septembre et la traditionnelle Brocante des 22, 23 et 24 septembre.

CP



Je ne suis pas une pub.
Je suis la pièce manquante d'un futur meilleur.

Faites un don avec **TWINT!**

SWISSAID
Engagés. Contre la faim.

LA NEUVEVILLE

Au programme!

ciné 2520
Association du Cinéma de La Neuveville
www.cine2520.ch

LET'S DOC

Festival du film documentaire

Vendredi 9 juin à 20h30

Sages-femmes: voir le jour (de Leila Kühni)



Le film donne un aperçu intime d'un mystère qui est considéré d'une part comme un miracle et d'autre part comme un événement médical à haut risque. Plongée dans le quotidien des sages-femmes.

VO st fr/all - Suisse - 8 ans

Dimanche 11 juin à 17h

(Im)mortels (de Lila Ribí)

Pendant de nombreuses années, Lila Ribí filme sa grand-mère Greti qui se détache de la vie, créant un portrait tendre et non édulcoré de son aïeule. A la question "Qu'y a-t-il après la mort?", la centenaire répond: "Rien". La cinéaste trouve d'autres points de vue et, finalement, aucune réponse définitive.

VF - 1h28 - Suisse - 10 (12) ans

Projection en présence de la réalisatrice Lila Ribí

Dimanche 11 juin à 20h30

Flee (de Jonas Poher Rasmussen)

Amin est un universitaire reconnu qui vit au Danemark. Il a toujours refusé de parler de ses origines. Mais aujourd'hui, il veut se marier avec son compagnon et doit affronter son passé: sa fuite d'Afghanistan, avec sa mère et son frère. Un périple duquel il est arrivé seul, à 16 ans, au Danemark, en quête de sécurité et de paix.

VO st fr/all - 1h34 - DK - 14 ans

L'improbable voyage d'Harold Fry

Drame de Hettie MacDonald



Jeune retraité, Harold Fry mène une vie maussade aux côtés de sa femme. Lorsqu'il apprend que sa vieille amie Queenie est mourante, il sort de chez lui bouleversé pour lui poster une lettre... mais il décide de continuer à marcher pour se rendre à son chevet. Sa lettre en poche, il se lance alors dans un improbable périple de plus de 700km à travers l'Angleterre, avec l'intime conviction que son voyage maintiendra Queenie en vie.

MA 13 & 20 juin à 20h30, DI 18 juin à 17h

VO st fr/all

VE 23 juin à 20h30 - VF

10 (12) ans - 1h48 - USA

Les Gardiens de la Galaxie - volume 3

SF de James Gunn, avec Chris Pratt, Zoe Saldana

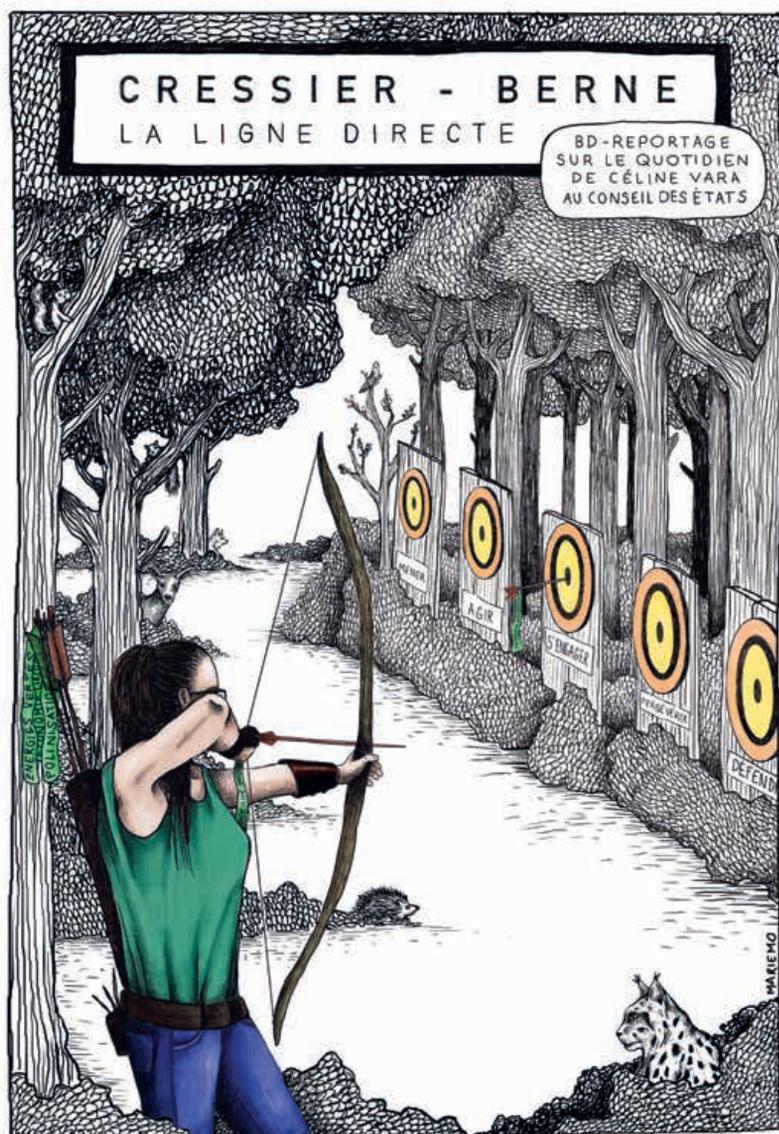


Notre bande de marginaux favorite a quelque peu changé. Peter Quill, qui pleure toujours la perte de Gamora, doit rassembler son équipe pour défendre l'univers et protéger l'un des siens. En cas d'échec, cette mission pourrait bien marquer la fin des Gardiens tels que nous les connaissons.

ME 14, VE 16, SA 24 & DI 25 juin à 20h30

12 ans - 2h29 - USA - VF

Merci de noter que notre cinéma sera fermé le samedi 10 juin



LA TÈNE

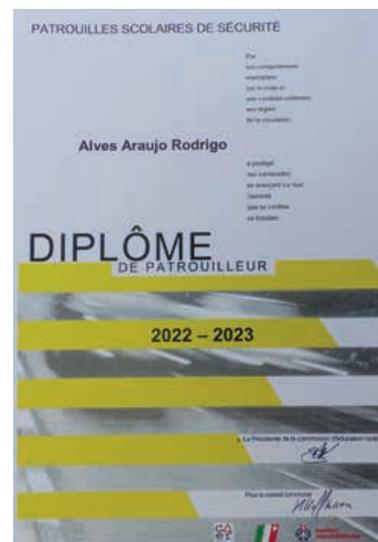
Les patrouilleurs en course d'école

Qu'il pleuve, qu'il vente, qu'il neige ou que le soleil soit de plomb, ils et elles sont là, fidèles au rendez-vous. Le gilet jaune bien visible, la palette à la main et l'œil ouvert, les patrouilleuses et patrouilleurs de Marin-Epagnier, sous la houlette de Massimo Ferraro, sous l'œil vigilant des agents de la sécurité publique Dora Marques Lopes et Luigi Beltrando, permettent à leurs camarades de rejoindre, en toute sécurité, leur salle de classe ou regagner leurs pénates. Efficaces, les patrouilleurs scolaires sont fort appréciés des parents et enfants, récoltant aussi des comportements peu civilisés de la part de certains usagers de la route.

Pour les remercier, la commune les a invités à une sortie au zoo de Servion. Parties en car, ces têtes blondes (ou pas) ont exprimé fortement leur joie au détriment des oreilles du conseiller communal Heinz Hoffmann. L'enseignante Tamara Perriard a su, grâce à une main de fer dans un gant de velours, calmer ces ardeurs juvéniles. Arrivés sur place, ils furent accueillis par un guide bénévole qui, par ses commentaires érudits et un brin d'humour, a su intéresser (presque) tous les enfants et les accompagnants.

Après avoir côtoyé bisons, loups de Sibérie, panthères des neiges et autres ours de Syrie, tout ce petit monde s'est retrouvé pour le repas de midi: au menu nuggets et frites avec une glace comme dessert. Chacune et chacun a pu ensuite dépenser son trop plein d'énergie sur la place de jeux de ce magnifique zoo. Après que Heinz Hoffmann et Dora Marques Lopez ont remis aux patrouilleurs un diplôme et une petite attention qui attestent de leur contribution à la sécurité de leurs camarades, c'est en car que tout cet aéropage a rejoint Marin-Epagnier.

Le Bulcom se joint aux autorités communales et aux parents pour remercier et féliciter



Un diplôme bien mérité

Rodrigo Alves Araujo - Manon Bosset - Sonia Chaouach - David Da Costa - Evan De Araujo Mota - Hermela Erb - Nerea Fiorucci - Noé Ghodbane - Berken Karakus - Jean-Lou Knabben Franco-Peradelo - Elena Morina - Joan Morina - Alia Mussini - Deniz Oruncak - Zital Oruncak - Abass Sarr - Timéo Spéguel - Naelle Teclé - Natan Teclé - Florian Thaçi - Lenny Vieira Lourenço - Naël Zerey - Axel Zweieracker.

DJ

CORNAUX

La Suisse a Bougé à Cornaux!

Le village de Cornaux obtient un magnifique résultat dans le cadre du Duel intercommunal de « la Suisse Bouge » parrainé par Coop.

En effet toutes les minutes d'activités enregistrées durant ce dernier mois de mai représentent tout-de-même plus de 86 jours d'activité. Score bien supérieur à l'édition de l'an passé.

La société de Développement se réjouit bien-sûr de ce résultat, et remercie toutes les personnes qui ont bougées et pris le temps de comptabiliser leurs minutes d'activités sur l'application de ce Duel intercommunal.

L'activité physique pratiquée régulièrement mais de manière raisonnable est bienfaisante pour le corps humain. Fort de cette maxime, les organisateurs mettront certainement en place l'édition 2024.



Photo Daniel Michon

Société de Développement de Cornaux



Merci à vous pour l'excellent travail!

Projet de fusion

Enges, Hauterive, La Tène, St-Blaise



Claude Guinand
Conseiller communal Saint-Blaise
et membre du comité de pilotage

« SAINT-BLAISE EST CONFRONTÉ À UN DÉFICIT STRUCTUREL ET NOUS AVONS LE DEVOIR DE PRENDRE NOS RESPONSABILITÉS »

Il suffit d'évoquer une fusion entre communes pour que tous les regards se portent vers le coefficient fiscal. La fusion entre Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise ne fait pas exception. Si le coefficient fiscal a été révélé au public le 3 mai, un certain nombre de questions se posent : pourquoi avoir fixé le coefficient fiscal de Laténa à 68 ? Quel est l'enjeu de la votation du 18 juin à Saint-Blaise ? Pourquoi les autorités communales recommandent-elles de fusionner ?

Nous vous proposons une interview en forme de décryptage avec Claude Guinand, Conseiller communal de Saint-Blaise et membre du comité de pilotage de la fusion.

Comment avez-vous procédé pour fixer le coefficient fiscal de Laténa à 68 ?

Claude Guinand : Nous avons d'abord mandaté un expert externe, le Professeur Dafflon de l'Université de Fribourg, qui a analysé les comptes des quatre communes entre 2017 et 2021. Les communes ont ensuite travaillé main dans la main pour trouver des premières économies à réaliser en cas de fusion. A la fin de ces travaux, nous avons fixé le coefficient à 68, car il permet à Laténa de partir sur une base financière saine, d'assurer les prestations à la population et d'investir dans de nouveaux projets.

Toutes les communes sont-elles gagnantes avec ce coefficient à 68 ?

C. G. : L'un des objectifs d'une fusion est d'avoir une fiscalité attractive. Le coefficient d'Enges, Hauterive et La Tène va baisser et celui de Saint-Blaise se situer à son juste niveau. Le coefficient actuel de Saint-Blaise est à 66. Mais osons regarder la réalité en face : il est artificiellement bas et creuse notre déficit.

C'est donc pour cette raison que la commune de Saint-Blaise a récemment décidé d'augmenter son coefficient fiscal ?

C. G. : Oui, les autorités de Saint-Blaise ont décidé de ne pas attendre la votation sur la fusion pour fixer leur coefficient fiscal à 68. Notre commune est confrontée à un déficit structurel et nous avons le devoir de prendre nos responsabilités car cela fait trop longtemps que nous vivons au-dessus de nos moyens.

Un coefficient fiscal à 68 plutôt que 66, cela change quoi exactement pour Saint-Blaise ?

C. G. : Pour la commune, cela signifie arrêter de creuser son déficit sans se soucier du lendemain. Pour la popula-

tion, cela signifie une augmentation d'impôts, mais il faut souligner que cette augmentation reste modeste. Prenons l'exemple d'un couple marié avec un revenu imposable de 90'000 francs et une fortune imposable de 60'000 francs: ce couple devra payer 147 francs de plus par année.

Le référendum en juin et la fusion en novembre : ce calendrier ne crée-t-il pas une certaine confusion ?

C. G. : Ce sont deux objets bien distincts. Le référendum concernant le coefficient fiscal du mois de juin ne concerne que Saint-Blaise. En revanche, la population des quatre communes devra se prononcer sur la fusion au mois de novembre de cette année. Il faut souligner que la fusion c'est bien plus qu'un coefficient fiscal ! Il s'agit notamment d'atteindre une taille critique qui nous permette d'atteindre un poids politique vis-à-vis des autres institutions, notamment du Canton. Mais il s'agit surtout d'un véritable projet de société pour la population des quatre communes, qui apporte une vision d'avenir en commun à nos villages, qui garderont leur identité propre.

Justement la fusion : pourquoi faut-il fusionner ?

C. G. : Avec une population de 12'000 habitant-e-s et un budget de 60 millions de francs, Laténa aura la possibilité d'offrir des prestations à la population qu'actuellement seule une ville peut assurer. Ce pas en avant nous permettra d'être plus efficace dans le fonctionnement de l'administration et la gestion des dossiers, notamment le soutien à l'installation de panneaux solaires, le renforcement des infrastructures parascolaires ou encore la promotion de la mobilité douce. Nous devons impérativement voir plus grand pour faire face aux défis qui nous attendent.





EMERY
Pompes Funèbres

Ecoute
Respect
Disponibilité



Bernard Emery
30 ans au service des familles de toutes les régions

Notre écoute
pour comprendre les attentes

Du respect
pour le défunt et la famille

Notre disponibilité
pour rassurer et accompagner

*Une présence
emplie d'humanité*

Un accompagnement calme et personnalisé

Un professionnalisme discret et efficace

Conseil en prévoyance funéraire

Hauterive • 032 754 18 00 • 24/24 - 7/7

APPRENTISSAGES 2023

Rejoins-nous au sommet

COUVREUR | ÉTANCHEUR | FERBLANTIER

GÖTTBURG

m.gottburg@gottburg.ch

AUDITION
DU LAC



Avec plus de 28 ans d'expérience en audiologie, Michel Haenger, diplômé avec brevet fédéral, saura vous conseiller de manière professionnelle et personnelle

- Nous vous proposons les appareils auditifs PHONAK jusqu'à CHF 3'000.- moins cher que d'autres enseignes
- Profitez de la meilleure solution auditive adaptée à vos besoins
- Tests auditifs et essais gratuits sans engagement durant un mois

Découvrez nos prix en scannant ce code QR !

Audition du Lac SA
Rue de l'Hôpital 5
2000 Neuchâtel
032 724 55 66
info@auditiondulac.ch
www.auditiondulac.ch



Phonak Audeo Lumity moderne et connecté



Phonak Virto Titanium solide et discret



Dans le vent de l'actualité par Claude Zweiacker

Votation fiscale à Saint-Blaise du 18 juin 2023

Augmenter l'impôt communal: oui ou non ?

Les citoyens et citoyennes de Saint-Blaise sont appelés à accepter ou à refuser une augmentation de 2 points du coefficient fiscal qui détermine le taux de l'impôt communal pour les personnes physiques. Le 15 décembre 2022, 20 conseillers généraux et conseillères générales PLR et PS ont approuvé cet accroissement, 4 l'ont refusé, L'Entente s'y est opposée, et 3 se sont abstenus. Cette hausse fiscale était demandée par le Conseil communal pour réduire de CHF 300'000.00 l'excédent de charges du budget 2023 de l'ordre de plus de CHF 600'000.00.

Au début de 2023, un groupe de citoyens et citoyennes, la plupart de l'Entente, a lancé un référendum contre la décision du Conseil général, du 15 décembre 2022. Il a recueilli plus de 460 signatures valables alors que 260 auraient suffi. En conséquence, le peuple est appelé, dans moins de 10 jours, à ratifier ou à ne pas ratifier la décision du Conseil général consistant à augmenter de 2 points le coefficient fiscal pour diminuer l'excédent de charges du budget de CHF 300'000.00.

On peut être surpris que Saint-Blaise, commune cossue du Littoral neuchâtelois, se trouve en butte à une difficulté financière. A cet égard, on doit se rappeler que, pour améliorer l'image fiscale du canton de Neuchâtel, le Grand Conseil avait décidé, en mars 2019, d'alléger le barème fiscal des personnes physiques et la valeur locative qui frappe les propriétaires de logements et d'immeubles. «Force est de constater que la réforme fiscale a péjoré sensiblement les comptes de notre commune» affirme le Conseil communal. Une perte de fiscalité d'un peu moins d'un million de francs a réduit les revenus fiscaux communaux depuis le déploiement de la réforme voulue par le canton. Celle-ci n'a pas été suffisamment compensée, en raison de «l'assiette fiscale locale» (la quinzaine de contribuables qui paie

40% de l'impôt des personnes physiques a aussi connu un allègement fiscal) par l'introduction du nouvel impôt qui frappe la valeur cadastrale des immeubles de rendement des contribuables neuchâtelois. L'exécutif observe qu'il a fait de substantielles économies dans les postes qu'il maîtrise; il refuse de diminuer les prestations de la Commune d'autant plus que la population a bénéficié d'investissements récents: collèges, auditoire, parking souterrain, rénovation du temple, zone de rencontre, vestiaires et buvette des Fourches, bâtiment nautique, sans être exhaustif. D'autres investissements lourds indispensables se profilent: routes Maigroge - Daniel-Dardel - Lignières et RC 5 (9,5 millions).

Les référendaires reconnaissent le repli du revenu de l'impôt des personnes physiques. Les revenus fiscaux ont baissé pendant les deux années de la crise du covid; ils pourraient s'accroître ces prochaines années. En outre, la fortune (en partie en biens immobiliers) de la Commune a passé de moins de 2 millions en 2012 à plus de 10 millions en 2021. Elle devrait pouvoir encaisser le choc. A la séance du Conseil général, du 15 décembre 2022, le porte-parole de l'Entente a déclaré que la hausse du coefficient fiscal demandée par le Conseil communal était «éthiquement et socialement répréhensible».

Cette votation arrive-t-elle comme un cheveu sur la soupe avant celle du 26 novembre prochain appelant à constituer la commune de Laténia résultant de la fusion des communes d'Enges, d'Hauterive, de Saint-Blaise et de La Tène. Son coefficient fiscal a été fixé à 68 % ?

On peut être d'accord, avec le physicien danois Niels Bohr (1885-1962), lorsqu'il affirmait que «la prédiction est un exercice très compliqué surtout quand il concerne le futur.»



Claude Zweiacker